

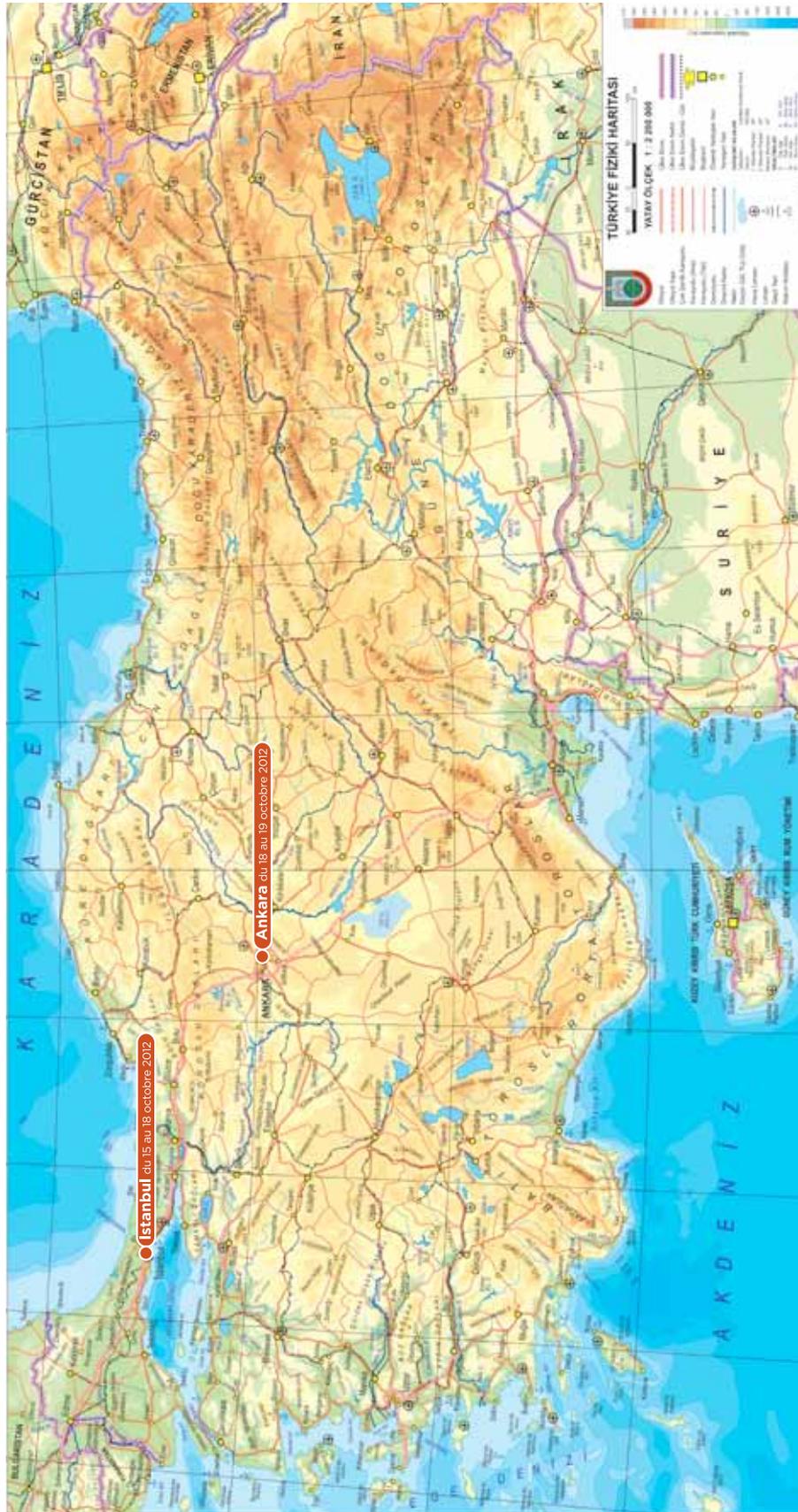
TURQUIE



Étude réalisée dans le cadre
de la mission économique conjointe
présidée par
SAR le Prince Philippe
du 15 au 19 octobre 2012



agence pour le
commerce extérieur



Source: Turkish Embassy in Belgium CIA World Factbook

PRÉFACE

« Notre problème essentiel est de hausser notre pays parmi les plus civilisés, et les plus riches. Ceci est l'idéal dynamique de la grande nation turque, qui a réalisé une révolution fondamentale, non seulement dans les institutions, mais également dans les mentalités », disait Mustafa Kemal Atatürk au parlement turc en 1936.

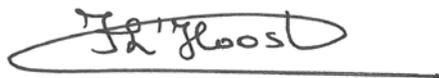
Dans la période troublée que traverse l'économie mondiale, la Turquie affiche une croissance presque indécente. Grâce aux réformes instaurées depuis deux décennies, le pays s'est en effet hissé au niveau des destinations les plus attractives pour les investisseurs. La libéralisation de son économie et les efforts de politique économique ont d'ailleurs valu à la Turquie d'appartenir au fameux groupe des CIVETS, acronyme regroupant les économies les plus prometteuses succédant aux fameux pays BRICS.

Grâce à sa localisation idéale au carrefour de l'Europe et de l'Asie, ainsi qu'à sa population jeune et dynamique, le pays offre en effet des perspectives de croissance considérables à long terme. Les objectifs de développement fixés par le gouvernement dans son programme « Vision 2023 » sont également un indicateur de l'ambition du pays sur la scène économique internationale. Selon ceux-ci, la Turquie deviendrait une des dix plus grandes économies au monde d'ici 2023. Selon les avis de nombreux experts, cet objectif est loin d'être irréaliste. Mustafa Kemal Atatürk pourrait sans aucun doute être satisfait de la croissance qu'a enregistrée la République de Turquie depuis son discours en 1936.

Quelques experts soulignent néanmoins de légers déséquilibres de l'économie turque. Le taux d'inflation du pays est en effet élevé, et la Turquie est fortement dépendante de ses partenaires économiques pour assurer sa croissance. Étant donné l'importance du déficit du compte courant du pays (deuxième plus élevé au monde après les États-Unis), la croissance turque est jugée par plusieurs experts comme instable. Durant les crises précédentes, les capitaux étrangers ont en effet rapidement quitté le pays, aggravant les effets négatifs. La crise européenne est une épreuve pour l'économie turque, pour qui la bonne santé de ses partenaires européens est d'une importance capitale.

C'est dans ce contexte que l'Agence pour le Commerce extérieur, en collaboration avec ses partenaires régionaux l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export, et Flanders Investment & Trade, organise cette mission princière qui sera, nous en sommes convaincus, l'occasion pour nos entreprises de faire preuve de leur savoir-faire et de se montrer à la hauteur du marché turc.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette étude, qui constitue notre première escale dans la mission qui nous emmènera en Turquie.



Fabienne L'Hoost
Directeur général adjoint



Marc Bogaerts
Directeur général



EXECUTIVE SUMMARY

Alors que les économies européennes font face à une crise sans précédent qui pèse toujours sur leur croissance, leur voisin turc fait preuve d'une vigueur économique qui a de quoi laisser rêveur. Entre 2000 et 2010, le produit intérieur brut du pays a en effet progressé de 102,4 %, soit une croissance annuelle composée de 7,0 %. Grâce à l'union douanière conclue entre la Turquie et l'Union européenne, les entreprises belges ont pu profiter de cette croissance, et établir des liens forts avec leur partenaire turc.

Ce lien fait également la faiblesse de la Turquie. La crise économique de 2008 et 2009 a eu des effets indirects sur l'économie turque via le ralentissement économique de ses partenaires. Le pays fait à nouveau face à un risque majeur avec la crise de la dette en Europe, et tire les leçons de sa surexposition aux voisins de l'Union. Dans une plus large mesure, c'est la dépendance du pays envers l'étranger qui est remise en cause par les politiques en place. C'est pourquoi elle souhaite développer le tissu d'entreprises nationales.

Les ambitions économiques de la Turquie sont considérables. Le « Medium Term Program 2011-2013 » du pays affiche un objectif de croissance annuelle de 5 % à partir de 2013, et une réduction du déficit du compte courant, pour le porter à 7 % du PIB en 2014. Ce programme est complété par la politique de long terme appelée « Vision 2023 ». Avec le soutien de nombreux organismes et investisseurs internationaux, celle-ci vise à positionner la Turquie dans les dix premières économies mondiales d'ici 2023, et à s'affirmer comme l'un des plus grands exportateurs au monde.

Porté par la croissance démographique et par la hausse du niveau de vie, le secteur de l'énergie connaît un essor en Turquie. Le pays est toutefois importateur net d'énergie, et souhaite

développer son secteur de l'énergie renouvelable pour s'affranchir de ses fournisseurs. Le potentiel de la Turquie est énorme pour la plupart des sources d'énergie renouvelables : les vents d'Anatolie et l'exposition solaire de la majorité du territoire en font une des zones de prédilection pour des parcs éoliens et solaires. Moins de 50 % du potentiel hydroélectrique turc est exploité. Les objectifs fixés pour le secteur dans « Vision 2023 » sont eux aussi ambitieux, et peuvent rassurer les investisseurs et les exportateurs sur le soutien des autorités turques aux technologies vertes.

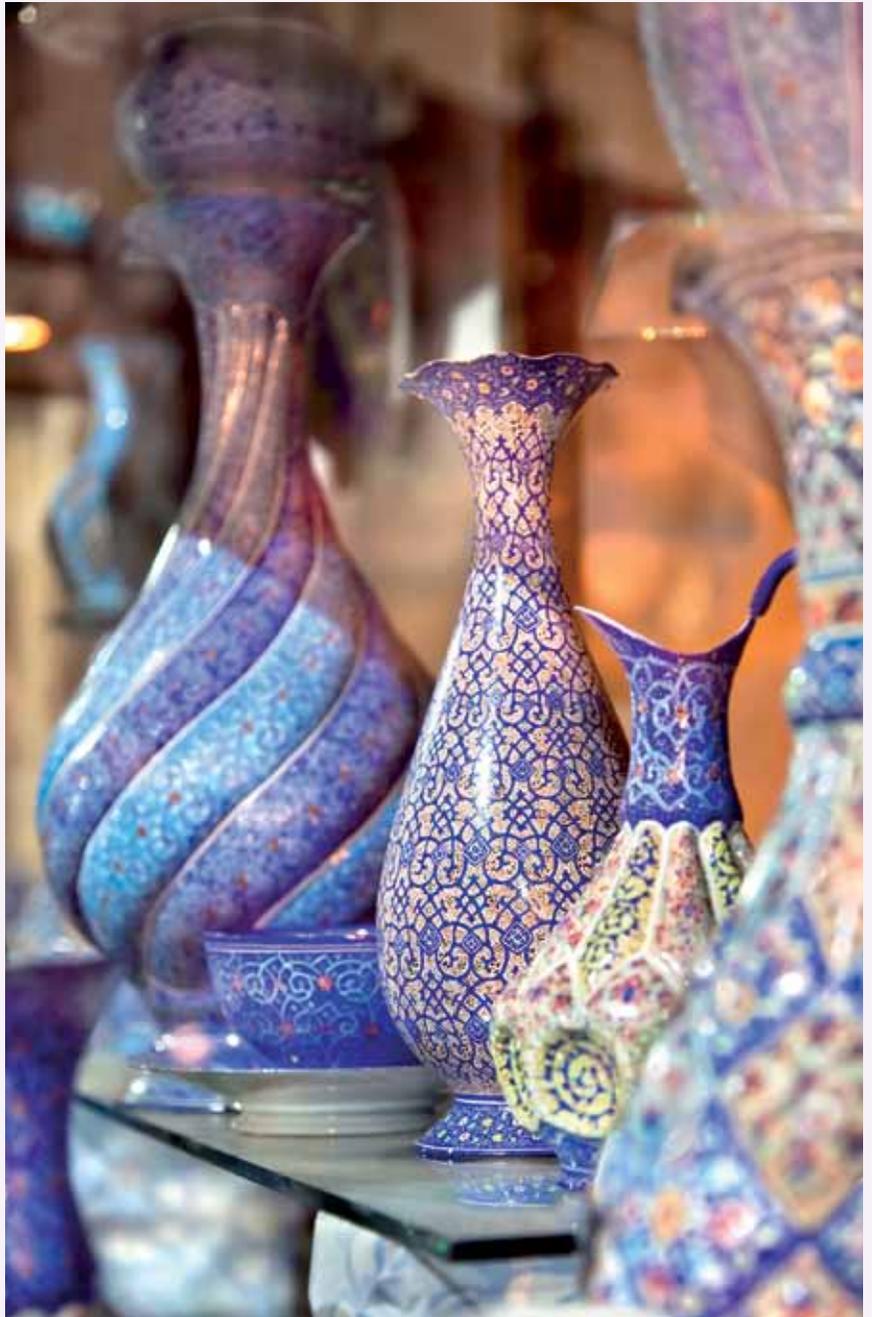
Le secteur des technologies de l'information et de la communication turc a également connu une croissance soutenue depuis plusieurs années. Néanmoins, tant en matière de matériel que de connexions de la population aux nouvelles technologies, le pays reste en retard par rapport aux économies développées. Afin de combler le fossé, la Turquie doit impérativement améliorer la diffusion de ces technologies au sein de la population, ce qui ne pourra se faire sans l'aide d'entreprises internationales.

Grâce à la localisation du pays au carrefour des routes commerciales d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ainsi qu'à l'importance du commerce international dans l'économie turque, le secteur du transport y connaît une croissance rapide. L'essor de la Turquie dans le commerce international a néanmoins mis les infrastructures en place à rude épreuve. Si le pays veut atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en 2023, des investissements massifs seront à réaliser tant dans le secteur routier que dans le domaine maritime, ferroviaire ou aéroportuaire. Les quelques projets qui ont été dévoilés à ce jour (le canal d'Istanbul et le tunnel Marmaray) témoignent du soutien total des autorités à ce secteur.



Les infrastructures commerciales ne seront pas les seules à nécessiter une mise à niveau. Après la croissance annuelle à deux chiffres du secteur de la construction durant la décennie passée, de nombreuses opportunités sont à saisir en Turquie. Le pays s'est classé deuxième derrière la Chine en termes du nombre de projets de construction internationaux réalisés en 2010. C'est principalement dans le domaine des infrastructures que le pays offre les perspectives les plus importantes. Le domaine de la construction résidentielle devrait quant à lui connaître une croissance plus modeste, à l'exception de la ville d'Istanbul qui concentre de nombreux projets d'envergure. La capitale économique du pays a en effet été classée au sommet du rapport « Emerging Trends in Real Estate 2011 » de PricewaterhouseCoopers. Le pays est également un acteur clé dans la production et l'exportation de nombreux matériaux de construction, et offre de nombreuses opportunités dans ce segment.

Après une première partie destinée à dresser la situation macroéconomique de la Turquie, cette étude proposera une analyse sectorielle du pays se concentrant sur quatre domaines parmi les plus dynamiques. Nous traiterons ainsi en détail des secteurs des technologies environnementales, des technologies de l'information et de la communication, du transport et de la logistique, ainsi que de la construction et des infrastructures. Nous enchaînerons par une analyse des réussites récentes d'entreprises belges en Turquie pour conclure par une section décrivant les us et coutumes en vigueur dans les milieux d'affaires turcs.



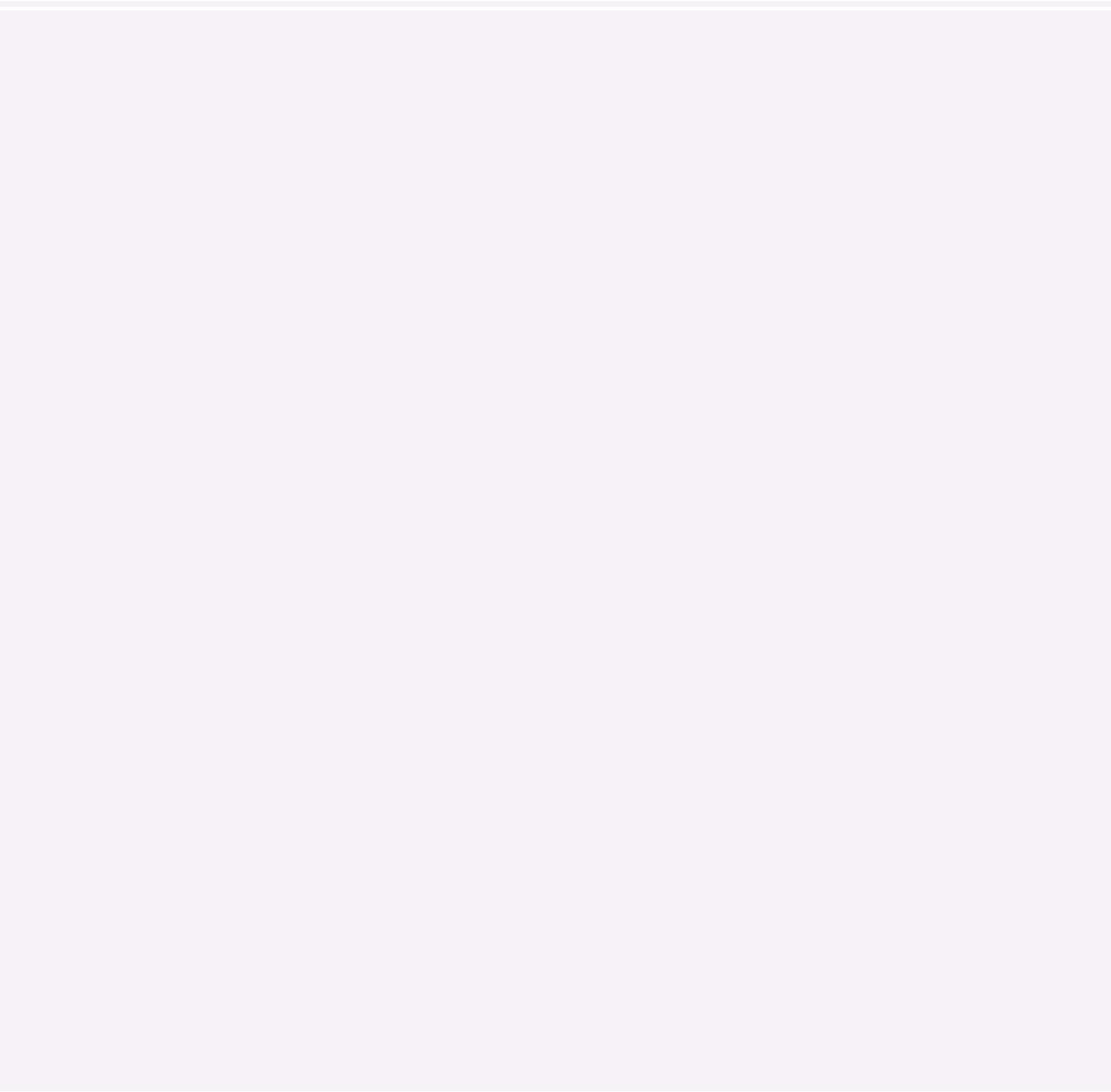


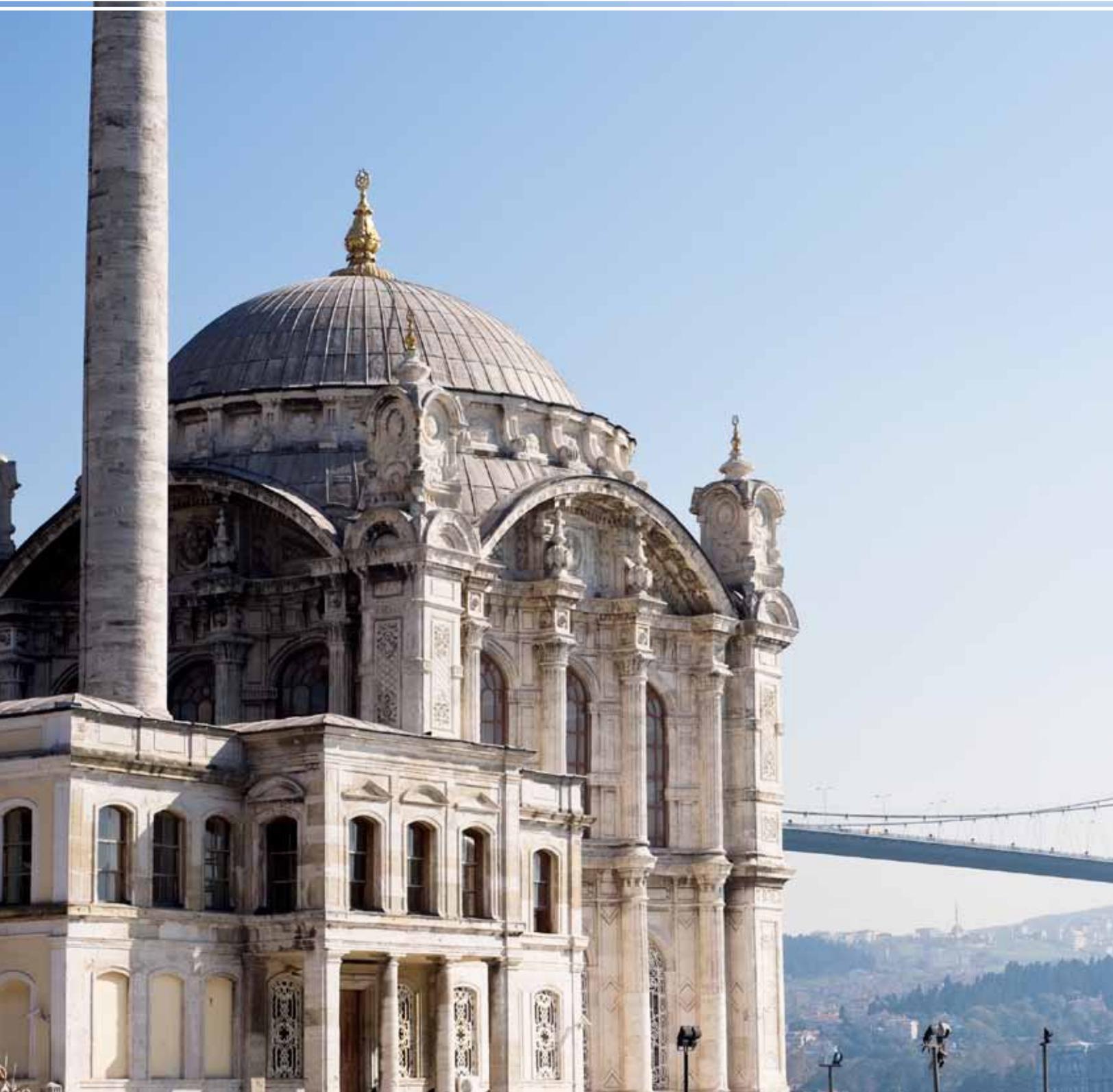
TABLE DES MATIÈRES

1 DONNÉES GÉNÉRALES	9
2 DONNÉES ÉCONOMIQUES	13
2.1 INDICATEURS CLÉS	14
2.1.1 PIB	14
2.1.2 INFLATION	19
2.1.3 CHANGE	20
2.2 COMMERCE EXTÉRIEUR	22
2.2.1 RELATIONS COMMERCIALES MONDIALES	22
2.2.2 RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA BELGIQUE	25
2.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS	28
2.4 APPRÉCIATION DU RISQUE	30
2.4.1 APPRÉCIATION DU RISQUE SELON L'OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE	30
2.4.2 AUTRES INDICATEURS DE RISQUE	31
3 APPROCHE SECTORIELLE	33
3.1 CLEANTECH	34
3.2 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	36
3.3 TRANSPORT ET LOGISTIQUE	38
3.4 CONSTRUCTION ET INFRASTRUCTURE	42
4 RÉUSSITES RÉCENTES	45
5 ÉTIQUETTE	53
6 ADRESSES UTILES	57
6.1 EN BELGIQUE	58
6.2 AU TURQUIE	59
6.3 SITES À CONSULTER	61
7 SOURCES	63





DONNÉES GÉNÉRALES



- » La Turquie est une république parlementaire composée de 81 provinces. La constitution du pays date de 1982, et est basée sur le modèle des constitutions européennes. La capitale de la Turquie est Ankara.
- » La population turque est jeune et en croissance : 71,2 millions d'habitants selon les estimations réalisées en 2011 (celle-ci devrait croître de 1,197 % en 2012), dont 70 % en zone urbaine. Les villes les plus peuplées sont Istanbul (11,2 millions d'habitants), Ankara (4,1 millions), Ismir (3,2 millions), Bursa (2,0 millions) et Adana (1,6 million).
 - Comme dans l'ensemble des pays CIVETS, la population turque est particulièrement jeune, avec un âge moyen de 28,3 ans.
 - L'espérance de vie est moyenne, avec 70,9 ans pour les hommes et 74,8 ans pour les femmes.
 - Il y a 49,51 % de femmes et 50,49 % d'hommes dans le pays.
 - La population est composée de Turcs à 75 %. Les Kurdes représentent 18 % de la population, et les autres minorités 7 %.
 - La majorité des Turcs adhérant à une religion sont musulmans (99,8 % de la population du pays). Les autres religions ne regroupent que 0,2 % de la population.
 - La population est concentrée dans le nord-ouest du pays. Le nord et le sud présentent également des densités de population supérieures à la moyenne nationale.
- » La superficie de la Turquie est de 783.562 km², soit le 37^e plus grand pays du monde (23 fois la Belgique). Les terres agricoles constituent 50,5 % du territoire.
- » La langue officielle est le turc. Les minorités ethniques parlent également leurs langues propres, mais celles-ci ne sont pas reconnues. La connaissance de l'anglais par la population est faible, mais la situation s'améliore constamment.
- » Le pays dispose de nombreuses ressources naturelles. On y retrouve quantité de charbon, de minerai de fer, de cuivre, de chrome, de mercure, d'or, de barytine, de borate, d'émeri, de calcaire, de magnésite, de marbre, de perlite, de pierre ponce, de pyrite, et d'argile.
- » Le climat turc est méditerranéen le long de la côte sud, et continental à l'intérieur des terres. Les températures du mois d'octobre à Ankara sont généralement proches de 13°C. La pluviométrie est habituellement faible à cette période.
- » La monnaie nationale est la lire turque (TRY), soit 100 kuruş. En date du 20 avril 2012, une TRY valait 0,424302 EUR. Le prix du Big Mac (utilisé par l'hebdomadaire The Economist pour rendre compte du pouvoir d'achat des différentes devises) est en moyenne de 3,54 USD en 2011, contre 4,43 USD dans la zone euro, signifiant que le pouvoir d'achat d'un dollar est 1,25 plus élevé en Turquie que dans la zone euro.





DONNÉES ÉCONOMIQUES



2.1 INDICATEURS CLÉS

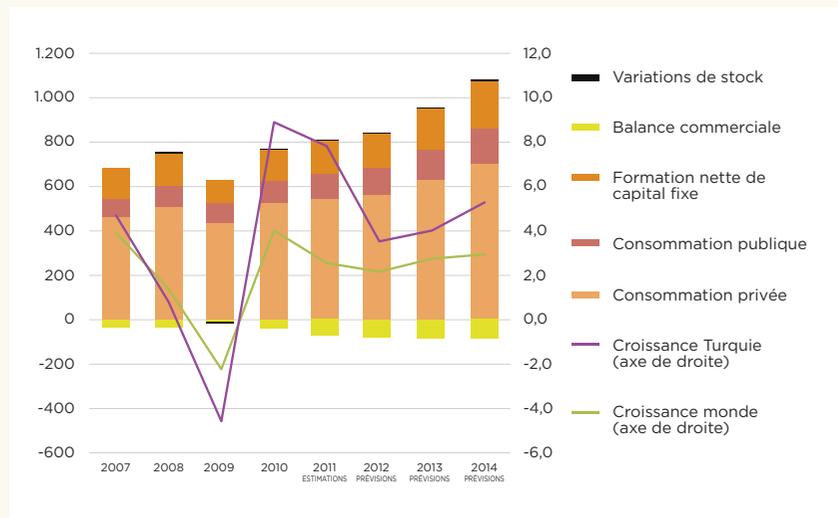
2.1.1. PIB



PIB en volume

En 2011, le produit intérieur brut nominal turc s'est élevé à 738,5 milliards d'USD. Le PIB par tête atteignait quant à lui 9.980 USD. Sur base des estimations actuellement disponibles, le PIB serait de 772,3 milliards d'USD en 2012 alors que le PIB par tête serait de 10.340 USD. Selon les dernières estimations des autorités turques, le PIB réel du pays devrait croître de 4 % en 2012. La croissance de l'économie sera plus faible en 2012 qu'en 2011. Les dépenses de consommation privée et d'investissement, qui ont contribué à hauteur de 5,7 % et 4,3 % à la croissance de 2011, n'apporteront plus que respectivement 2,1 % et 1,6 % à la croissance en 2012. L'impact négatif de la balance commerciale sur la croissance sera toutefois plus réduit qu'en 2011 (-0,8 % contre -2,7 % en 2011).

PIB EN VOLUME (MILLIARDS D'USD COURANTS) ET TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEEL, EN %



Source : EIU



L'économie turque est sous de nombreux aspects une des success-stories de la décennie. Après avoir connu plusieurs années de grande instabilité durant la fin des années '90, l'économie du pays a enregistré une croissance record durant la quasi-totalité des années 2000. En effet, les chiffres de la croissance turque font pâlir les autres pays. Entre 2002 et 2007, la Turquie a enregistré une croissance économique de près de 40 %. Au cours de la décennie précédente, la croissance de la productivité turque a été spectaculaire, avec une augmentation allant de 3 à 3,5 % du PIB par travailleur ainsi que de la production industrielle par travailleur. Sur cette période, le revenu par habitant a triplé pour avoisiner les 10.000 USD par habitant.

Le pays doit cette croissance à plusieurs facteurs :

- » Sa population : la population turque est importante. Elle comptait 71,2 millions d'habitants en 2011. La démographie du pays est un facteur extrêmement favorable pour son économie, puisque 65 % de la population est âgée de moins de 34 ans. Avec un âge moyen de 28,3 ans, la population turque dispose de la vigueur nécessaire au bon fonctionnement de son économie.
- » Sa localisation : le pays est idéalement situé. Il offre un accès facile aux marchés de l'Union européenne, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de la Communauté des États Indépendants. Cette position lui donne accès à 1,34 milliard de consommateurs. Elle fait également du pays un

lieu de transit inévitable d'hydrocarbures. Elle est de ce fait placée au centre d'enjeux géopolitiques dans la « guerre des pipelines », qui oppose Moscou (avec le projet de South Stream) à l'Union européenne (avec le projet Nabucco). Elle entend exploiter plus encore ce potentiel géostratégique en construisant un canal reliant la mer Noire et la mer de Marmara.

- » Les réformes mises en place par les autorités : celles-ci ont facilité l'accès aux capitaux étrangers, principal moteur de l'activité turque. Le commerce des biens industriels a été considérablement libéralisé, et l'hyperinflation des années 90 a été jugulée. Le système bancaire, un des éléments à l'origine de la crise de liquidités de 2000, a également été renforcé.

La majorité des réformes engagées par le pays l'ont été dans le cadre de l'adhésion à l'Union européenne. Ce processus a été initié en 1999, quand la Turquie s'est vue reconnaître le statut de pays candidat. Les négociations à l'adhésion ont quant à elles débuté en octobre 2005, avec la mise en conformité de la législation turque avec l'acquis communautaire. À l'heure actuelle, le chapitre relatif à la science et à la recherche est clôturé. Les négociations sont en cours pour les sujets suivants : politique des entreprises et politique industrielle, contrôle financier, statistiques, réseaux transeuropéens, protection des consommateurs et de la santé, droit de la propriété intellectuelle, droit des sociétés, la sécurité sani-

taire des aliments, la politique vétérinaire et les questions phytosanitaires. Les progrès enregistrés sont conséquents, mais la clôture du dossier d'adhésion dépend surtout de la question du statut de Chypre. Des différends quant à l'application d'un protocole additionnel aux accords d'Ankara ont en effet mené les deux entités à suspendre les négociations sur huit chapitres.

Les relations économiques entre l'Union et la Turquie sont quant à elles au beau fixe. Dès 1963, un accord visant à établir une union douanière entre les deux entités a été signé. Celle-ci est effective depuis 1995, et couvre le commerce de produits manufacturés (les produits agricoles et l'acier font l'objet d'accords séparés). L'harmonisation de la législation turque avec les politiques européennes de réglementation technique des produits, de concurrence et de propriété intellectuelle est également prévue. Le commerce entre les deux entités a augmenté de façon spectaculaire à la suite de cette union, et le pays réalise actuellement plus de la moitié de ses échanges avec l'Union européenne.

Cette forte relation est également la faiblesse principale de l'économie turque. Lors de la crise économique et financière de 2008 et 2009, l'exposition du pays à l'économie européenne a renforcé la récession. La crise des finances publiques européennes est également particulièrement ressentie en Turquie. Son taux de croissance devrait passer de 7,9 % en 2011 à 3,5 % en 2012. Le pays est également très dépendant des investissements directs étrangers réalisés





sur son sol, en particulier ceux provenant de l'Union. Afin de financer sa croissance, le pays a en effet eu recours au crédit, et comme l'épargne nationale était insuffisante, les capitaux étrangers ont afflué. Ceux-ci étant particulièrement volatiles tout en étant nécessaires au financement de la balance courante déficitaire du pays, plusieurs analystes craignent que la croissance turque ne soit pas pérenne.

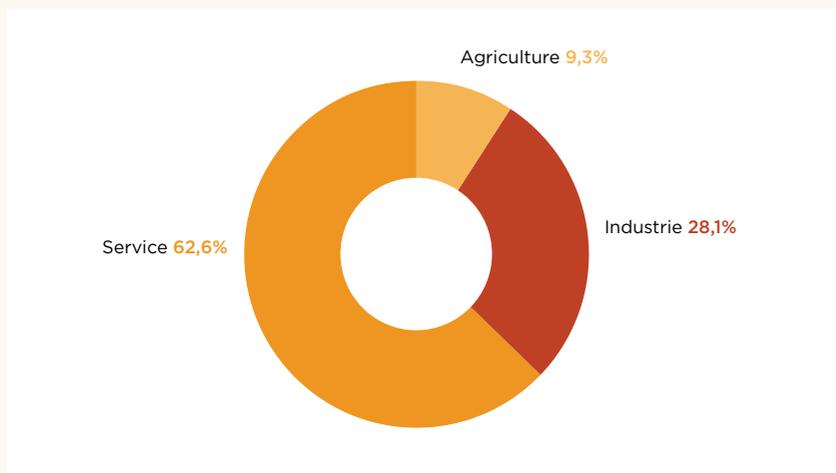
L'agence de notation Standard & Poor's a également souligné les risques pesant sur l'économie du pays en mai 2012. Bien que les notations du pays n'aient pas été modifiées, les perspectives des analystes ont été rétrogradées de « positives » à « stables ». L'augmentation du risque pesant sur l'économie du pays semble donc bien réelle. L'agence de notation explique sa décision par le fait que la demande extérieure a ralenti, et que les termes de l'échange turcs se sont détériorés. Étant donné la part importante de la dette détenue par l'étranger, et la dépendance des autorités envers les taxations indirectes, la stabilité des finances publiques pourrait être mise à mal à moyen ou long terme.

Medium term program 2011-2013

Conscient de ces facteurs de risque, le gouvernement turc a adopté un programme économique 2011-2013 axé sur la réduction du déficit du compte courant et du budget. Le déficit du compte courant devrait en effet diminuer pour atteindre 7,5 % en 2013 et 7 % en 2014. Le gouvernement vise grâce à ces mesures une croissance annuelle de 5 % à partir de

Composition sectorielle du PIB

COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB EN 2011, EN %



Source : EIU

2013. À plus long terme, le pays a annoncé son objectif de faire partie des 10 plus grandes économies mondiales d'ici 2023, ainsi que de générer 500 milliards d'USD d'exports annuels à cette date. Ce programme ambitieux a reçu le soutien du Fonds Monétaire International et de nombreuses banques d'investissement, ainsi que du MÜSIAD, l'une des fédérations d'entreprises du pays.



« L'économie turque est basée sur le crédit, les taux sont actuellement bas et donc facilement accessibles aux particuliers et aux entreprises — ce qui permet de financer la consommation et l'investissement. Mais, l'épargne des ménages étant faible, le crédit est essentiellement alimenté par des capitaux étrangers. Or la majorité d'entre eux sont à court terme et peuvent se tarir du jour au lendemain : ce n'est donc pas une croissance pérenne. »

Céline Antonin, économiste à l'observatoire français des conjonctures économiques, avril 2012



Secteur primaire

Ce secteur regroupe l'ensemble des activités ayant pour finalité l'exploitation de ressources naturelles, comme l'agriculture, la pêche, ou encore l'exploitation de forêts, de mines, et de gisements divers.

Bien que la part du secteur agricole dans l'économie turque soit en baisse depuis plusieurs années, celui-ci reste néanmoins particulièrement important pour l'économie du pays. En effet, sa taille absolue augmente. En mars 2010, le secteur employait 5,2 millions d'habitants soit près de 24 % de la population active du pays. La Turquie fait partie des leaders mondiaux pour l'exportation de noisettes (1^{er} exportateur mondial), d'abricots (1^{er}), de coton (6^e), et de ciment (6^e). Sa production de tabac est également la troisième plus importante au monde.

Tant la production de céréales (+7,4 %) que de légumes (+6 %) et de fruits a crû en 2011, avec des croissances respectives de 7,4 %, 6,0% et 3,5 %. Les céréales et autres cultures restent la première production du pays, avec 34,8 % de tonnes en 2011. Il s'agit principalement de cultures de blé (21,8 millions de tonnes), d'orge (7,6 millions de tonnes) et de riz (900.000 tonnes). La production légumière a également augmenté de manière conséquente, portée par les récoltes de carottes (+ 12,9 % sur 2011), d'oignons (+ 12,7 %) et de tomates (+ 9,5 %, soit 11 millions de tonnes de production).

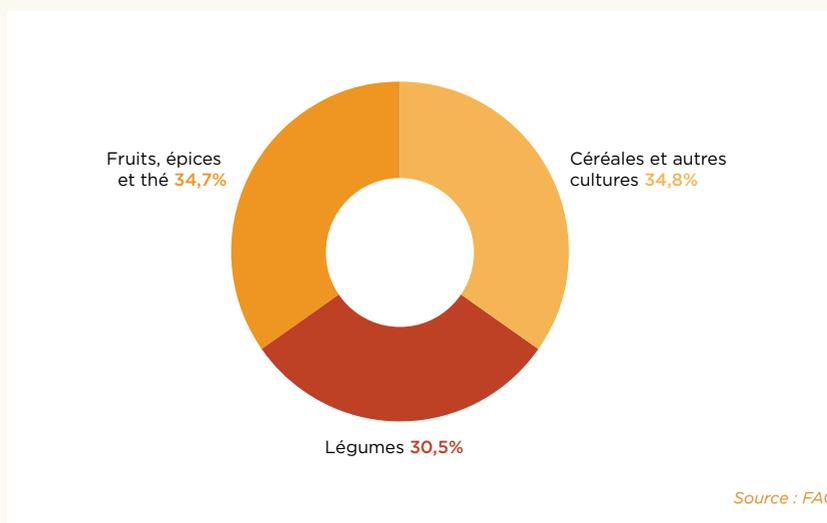
La production de fruits est quant à elle dominée par les raisins (2,8 milliards de TRY), les pommes (2,4 milliards), les olives (2,3 milliards) et les noisettes (1,8 milliard). Ces trois cultures représentent en effet 47,8 % de la production de fruits en valeur marchande en

2009 (dernières données fiables quant à la taille du marché). La production de pommes a augmenté de 3,1 % entre 2010 et 2011, tandis que sur la même période la production d'olives a connu une croissance de 23,7 %. Les récoltes de noix et de noisettes ont quant à elles chuté de 26,7 %.

La pêche en haute mer représente la majorité de la production halieutique du pays. Près de 400.000 tonnes des produits de la pêche en haute mer en 2010 sont composées d'anchois et de sardines. L'aquaculture et la pêche en eaux douces représentent respectivement 167.141 tonnes et 40.259 tonnes de production (soit 25,09 % et 6,16 % du total).

Bien qu'important pays de transit énergétique, la Turquie dépend fortement de ses partenaires pour se fournir en énergie. Son sol regorge de sel de bore, soit 72 % des réserves mondiales connues.

PARTS RESPECTIVES DES DIFFÉRENTES CULTURES EN TURQUIE, EN 2009 (DERNIÈRES DONNÉES) (EN %)



Secteur secondaire

Par secteur secondaire, on entend toute activité dont le but est de transformer une ressource naturelle en un produit fini. Celui-ci comprend donc de nombreuses formes d'industries, mais également des secteurs tels que la construction.

L'industrie est d'une importance considérable pour le pays. En effet, celle-ci représentait en 2011 quelque 28,1 % du total de l'activité économique, et près du quart des emplois turcs. Ce sont surtout dans les provinces d'Ankara, Antalya, Bursa, Eskişehir, Istanbul, Izmir, Kocaeli et Muğla que s'est concentrée l'industrie





turque, laissant les autres régions du pays sous investies. Afin d'inverser la tendance, les autorités ont mis en place un plan ambitieux de réhabilitation des zones industrielles délaissées.

Actuellement, plus de 93 Zones Industrielles Organisées (ZIO) situées dans 81 provinces du pays sont en activité, tandis que 151 autres sont en construction. Le pays a également délimité des zones industrielles et des zones de développement de technologies, toutes ayant pour vocation de renforcer le maillage industriel de la Turquie en incitant les entrepreneurs à s'y installer. Cette stratégie a été renforcée en avril 2012, avec la création de nouvelles zones de développement.

Selon les derniers chiffres du bureau turc des statistiques, la majorité du secteur secondaire se concentre dans l'industrie manufacturière, avec une prépondérance de l'industrie automobile et du textile. Celle-ci reprend en effet à son compte 82,5 % de l'industrie turque, et plus de 20 % du PIB du pays. L'industrie de l'exploitation des ressources énergétiques (électricité, gaz et eau) est quant à elle estimée à 11,8 % du total (3,0 % du PIB). Enfin, l'industrie des mines et carrières est évaluée à 5,6 % du secteur secondaire (1,6 % du PIB).

Le gouvernement a souligné dans son programme économique l'importance du tissu industriel, et plus particulièrement des secteurs suivants : l'industrie automobile, l'industrie chimique et pétrochimique, l'énergie, l'extraction et le travail des minerais, les technologies de l'information et de la communication, l'agro-industrie, et l'industrie pharmaceutique.

Secteur tertiaire

Par secteur tertiaire, on entend l'activité économique constituée du commerce, de l'administration, des transports, des activités financières et immobilières, des services aux entreprises et aux particuliers, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

L'économie turque dépend fortement de son secteur des services. Celui-ci représente en effet 62,1 % de l'activité économique, et employait 12 millions de travailleurs en janvier 2012. Ce chiffre représente 49,2 % de l'emploi, et une croissance de 7,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Bien que le nombre de personnes connectées à une ligne fixe soit en diminution rapide au profit du mobile, le secteur des télécommunications turques est en croissance. Ce sont principalement les secteurs de la 3G et de l'internet à haut débit mobile qui sont responsables de cette croissance. Le nombre de nouveaux abonnés enregistrés durant le deuxième et le troisième trimestre de 2011 est considérable, respectivement 2,1 millions et 923.000 inscrits.

Le commerce de détail turc est également source de croissance pour le pays. Selon les estimations des analystes de Business Monitor International, les ventes au détail devraient croître de près de 12 % d'ici 2016, atteignant un montant total de 272,18 milliards d'USD. Le développement des infrastructures commerciales et l'urbanisation du pays, tout comme la croissance de la population et du revenu par habitant, soutiennent en effet ce secteur de manière structurelle.

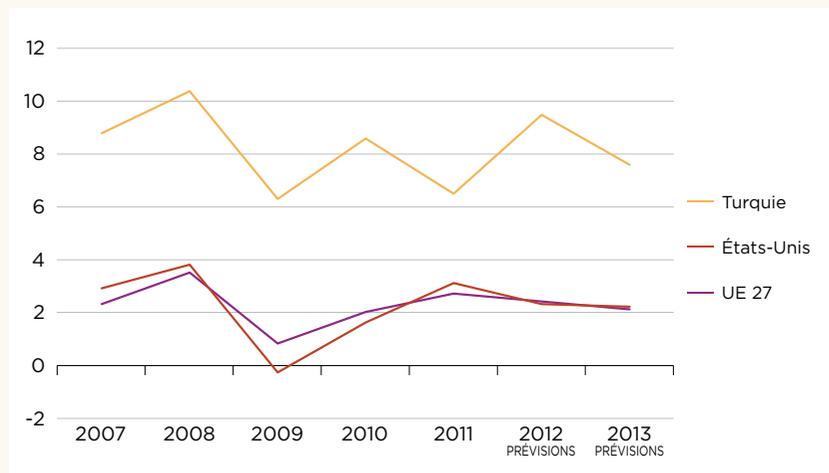
Comme l'ensemble du secteur tertiaire, le transport devrait souffrir d'une révision à la baisse de la croissance en 2012. Après le secteur du commerce, il n'en reste pas moins un des plus importants de l'économie turque. Grâce à sa localisation au cœur d'une zone de transit de marchandises, le pays a pu rapidement développer ce secteur. En 2012, le transport aérien augmentera de 4,5 % pour atteindre 2.139 millions de tonnes, tandis que le transport par rail devrait atteindre 25.023 millions de tonnes, soit une croissance de 2,3 %. La voie routière est néanmoins toujours privilégiée par les transporteurs, puisqu'elle représenterait, selon les estimations, 195.509 millions de tonnes. Pour l'ensemble de ces modes de transport, les infrastructures turques doivent être renforcées afin de faire face à l'augmentation attendue des flux commerciaux.

Le système financier du pays connaît un développement rapide, mais n'atteint pas un degré de sophistication comparable aux autres pays de l'OCDE. Selon l'agence responsable de la régulation du monde bancaire, le taux de croissance annuelle composé (TCAC) du secteur a atteint près de 20 % entre 2002 et 2010. Bien que les banques soient les acteurs principaux sur ce marché, disposant de 77 % des actifs financiers, les compagnies d'assurances ont le vent en poupe. En effet, leur TCAC était de 25 % entre 2002 et 2010. Les entreprises d'assurances étrangères ne s'y sont pas trompées : elles ont également investi près de 5 milliards d'USD sur les cinq dernières années.



2.1.2. INFLATION

TAUX D'INFLATION, EN %



Source : EIU



L'inflation est un problème persistant pour l'économie turque, bien qu'elle ait fortement baissé depuis les épisodes d'hyperinflation enregistrés à la fin des années '90 (avec des taux annuels atteignant alors 85 %). La politique de la banque centrale de Turquie explique la volatilité de l'inflation du pays. En effet, contrairement à ses homologues, la banque centrale turque fixe son taux d'intérêt directeur de façon quotidienne, dans un intervalle appelé le corridor du taux d'intérêt. Celui-ci s'étend actuellement de 5,75 % à 12,5 %. Cette politique monétaire est peu transparente et se traduit dans une fluctuation du taux d'inflation plus mouvementée que voulu.

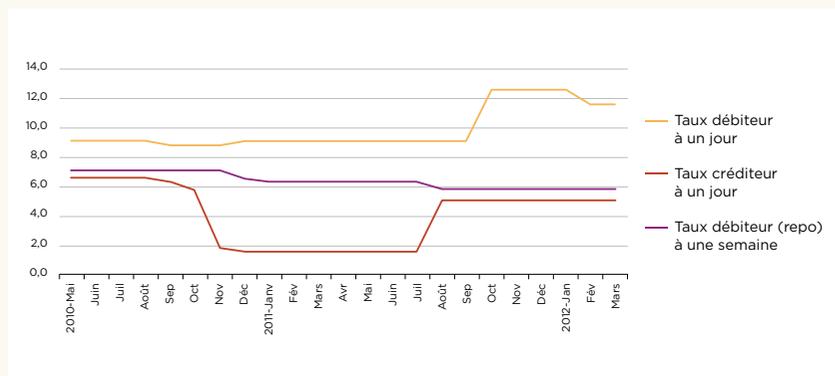
Lors du mois d'avril 2012, le taux d'inflation atteignait encore 11,1 % en croissance annuelle. Cette évolution à la hausse est principalement le fait de l'envolée des prix alimentaires (+ 11,7 %) et des coûts du logement (+ 13,1 %), alors que la croissance des prix de l'alcool et des cigarettes s'est maintenue à un niveau élevé (+18,5 %).

Afin de contrecarrer la hausse des prix, la banque centrale turque a resserré sa politique monétaire à trois reprises depuis octobre 2011 (en décembre, en mai et en avril). Le comité de politique monétaire de la banque a également annoncé que le corridor des taux d'intérêt devrait rester inchangé, et que la politique monétaire était amenée à se raffermir dans les mois à venir.





TAUX D'INTÉRÊT EN VIGUEUR, EN %



Source : Banque centrale de Turquie

Au vu des éléments structurels soutenant l'inflation, les analystes prévoient un niveau élevé 2012 et en 2013. La faiblesse de la lire turque se traduira en effet dans une hausse des prix des produits importés. Celle-ci se répercutera alors dans les prix de la production nationale et continuera d'exercer une pression sur les prix pendant l'année à venir. Ce phénomène s'appelle l'inflation importée. De plus, le gouvernement turc a annoncé en octobre 2011 son intention d'augmenter les taxes sur les cigarettes et les alcools, ainsi que de relever les prix de l'électricité et du gaz durant la seconde moitié de l'année.

À long terme, les experts économiques s'attendent à une diminution de l'inflation, principalement du fait de la croissance mondiale plus faible que prévu. Les prix des matières premières (hors pétrole) devraient également suivre une tendance baissière, qui exercerait alors une influence positive sur le taux d'inflation turc.



« The cumulative effects of the rises in import prices and the depreciation of the Turkish lira, tax adjustments in administered prices (tobacco and energy items) and hikes in unprocessed food prices led to a surge in inflation in the last quarter of the year. (...) In this respect, in order to prevent a worsening in the pricing behavior, the CBRT implemented a strong monetary tightening as of October by widening the interest rate corridor upwards and using liquidity operations efficiently. »

Banque centrale de Turquie, Inflation Report 2012-II, avril 2012

2.1.3. CHANGE

La lire turque a connu une dépréciation face à l'euro depuis le mois de juin 2010. Entre juin 2010 et août 2011, la TRY a en effet perdu près de 30,5 % de sa valeur, passant de 1,9274 EUR/TRY à 2,514 EUR/TRY. Depuis cette période, la tendance semble s'inverser, notamment du fait de l'aggravation de la crise de la zone euro, qui réduit la demande pour la monnaie unique. L'évolution de la TRY par rapport au dollar est similaire.

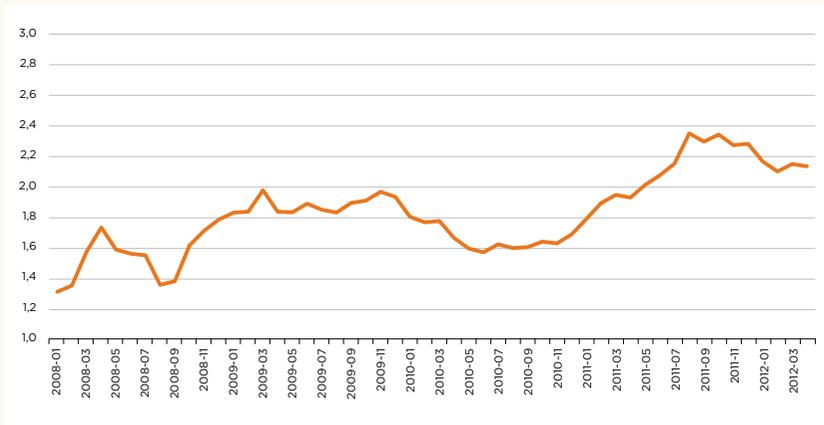
Deux éléments principaux sous-tendent cette évolution. Le large déficit du compte courant du pays se traduit en une demande de TRY plus faible que l'offre, et entraîne la monnaie turque à la baisse. Les choix de politique économique réalisés par la banque centrale du pays sont la seconde cause : en privilégiant l'objectif de croissance par rapport à celui de l'inflation, les autorités monétaires turques maintiennent les taux d'intérêts du pays à un niveau relativement bas. Les investisseurs sont donc moins attirés par les placements en TRY.

Afin de contrer cette tendance, la Banque centrale turque a lancé un programme d'envergure. Fin décembre 2011, elle vendait près de 2 milliards d'USD afin d'acheter les lires turques. Le 2 janvier, 300 millions d'USD supplémentaires ont été dépensés. D'autres interventions ont suivi, qui ont fait chuter ses réserves de devises de près de 17 milliards d'USD, selon les analystes.

Grâce à cette réaction, et à la crise de la zone euro qui rend les placements



TAUX DE CHANGE EUR/TRY



Source : Eurostat

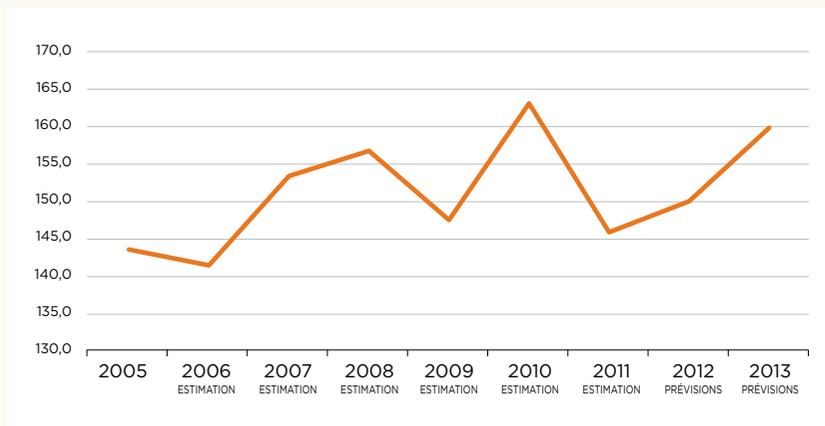
en Europe moins attractifs, il semblerait que la chute de la valeur de la lire soit enrayée. En effet, en mars 2012, un EUR s'échangeait contre 2,3520 TRY, tandis qu'il valait encore 2,5147 TRY en août 2011. Cette appréciation rapide, plus marquée en utilisant le taux de change USD/TRY, n'est pas du goût de la banque centrale turque. Celle-ci a dès lors abaissé la limite su-

périeure du corridor du taux d'intérêt en février 2012, et ce afin de maintenir le taux de change à son niveau optimal.

En dehors des taux de change par rapport au dollar et à l'euro, il peut paraître judicieux d'analyser le taux de change effectif réel de la Turquie. Cette mesure est souvent un meilleur

leur indicateur de la situation économique du pays. Celui-ci prend en effet en compte l'indice des prix et pondère le taux de change nominal selon un panier de devises représentatif des exportations et importations du pays. Il est de ce fait plus proche d'un indicateur de la compétitivité prix du pays en question. Celui-ci indique que la compétitivité du pays s'est réduite entre 2009 et 2010, pour s'améliorer entre 2010 et 2011. Celle-ci devrait néanmoins s'améliorer dans les années à venir.

TAUX DE CHANGE EFFECTIF RÉEL (2005=100)



Source : EIU



« We got confirmation that [the Central Bank of Turkey] will keep monetary policy tight to maintain the inflation targets and this is very supportive for the lira. I target the lira at year-end at 1.65 per dollar »

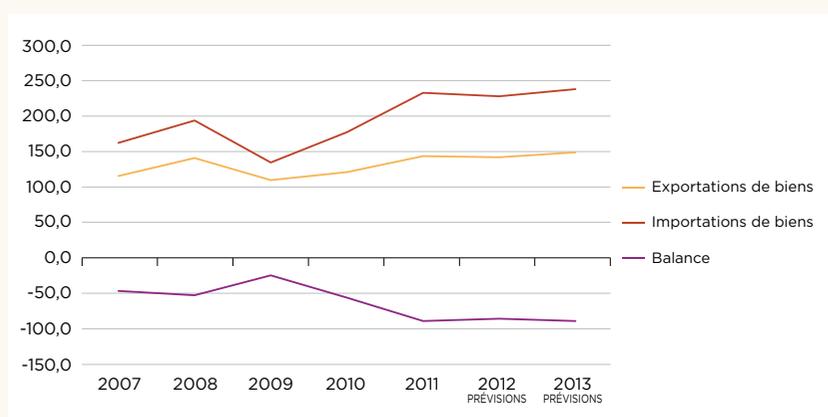
Murat Toprak, emerging markets strategist pour HSBC à Londres, avril 2012.



2.2 COMMERCE EXTÉRIEUR

2.2.1. RELATIONS COMMERCIALES MONDIALES

FLUX DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES,
MILLIARDS D'USD COURANTS



Source : EIU

La balance commerciale turque est historiquement déficitaire. Depuis 1997 (premières données fiables sur le commerce extérieur du pays), celle-ci enregistre des déficits. Combiné avec la présence d'un déficit public, cela signifie que le pays est fortement dépendant de ses partenaires étrangers pour soutenir sa croissance. Entre 2009 et 2011, le déficit de la balance commerciale du pays a fortement augmenté, atteignant 89,4 milliards d'USD l'année passée, soit près de 10 % du PIB.

Cette dépendance envers l'extérieur est un des facteurs expliquant la crise économique qu'a connu le pays en 2008 et 2009. Le secteur financier turc est en effet relativement peu développé, et peu exposé aux banques

européennes. Néanmoins, l'Union est de loin le premier partenaire du pays. Ce phénomène est d'autant plus marqué qu'une union douanière est en vigueur entre le pays et l'Union européenne. Les flux commerciaux se sont donc intensifiés ces dernières années au détriment des partenaires proches et en croissance que sont les économies du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord.

Conscient de la faiblesse que représente cette dépendance envers l'Union, mais également à plus grande échelle envers le reste du monde, le pays poursuit une stratégie de substitution à l'importation. C'est ainsi qu'il a mis sur pied plusieurs plans ambitieux. Dans l'« Investment incentive package » 2011-2013, les autorités

du pays mettaient déjà l'accent sur l'importance de développer l'industrie nationale. Selon les objectifs fixés alors, le gouvernement souhaite voir se réduire le déficit du compte courant. Ceci serait obtenu en produisant les biens intermédiaires nécessaires à l'économie turque tout en augmentant la valeur ajoutée contenue dans les produits exportés.

Cette stratégie a encore été confirmée lors de l'élaboration de la politique commerciale à l'horizon 2023. Cette politique particulièrement ambitieuse pourrait, si elle atteint ses objectifs, modifier radicalement la position du pays sur la scène internationale. Elle consiste à :

- » réaliser 500 milliards d'exportations en 2023, soit une croissance de 236 % entre 2011 et 2023,
- » enregistrer une croissance de 12 % des exports sur base annuelle entre 2011 et 2023,
- » devenir l'une des 10 plus grandes économies (mesurées en termes de PIB) au monde d'ici 2023,
- » et à représenter, à cette même date, 1,5 % du commerce mondial (actuellement 0,75 % des exportations de marchandises et 1,2 % des importations).

Cette politique devrait se traduire par un soutien à la production nationale, et par une montée en valeur des exportations turques, qui devraient dès lors se porter sur les secteurs à haute valeur ajoutée. Étant donné le retard enregistré par plusieurs industries, ces mesures seront sans aucun doute



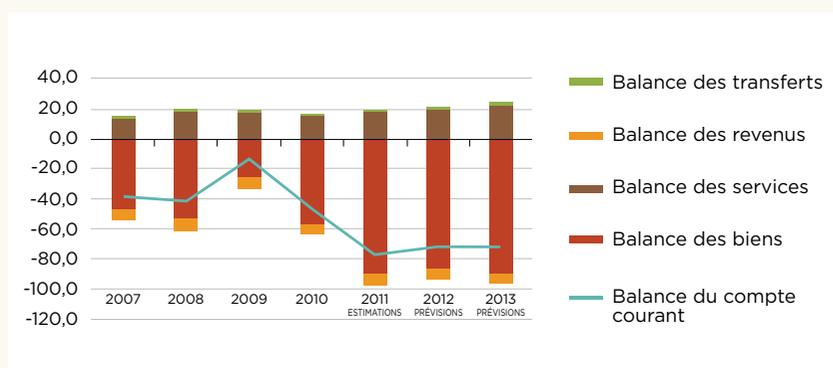
combinées avec des incitants aux investissements directs étrangers assortis de transferts de technologie. Comme pour les autres épisodes de substitutions à l'importation qui ont émaillé l'histoire économique, la réalisation de partenariats locaux ou la création de filiales sur place seront davantage favorisés, et ce afin d'éviter des mesures protectionnistes.

La construction d'un canal reliant la mer Noire et la mer de Marmara, ayant pour objectif de désengorger le Bosphore, devrait faciliter l'accès au pays. Il devrait permettre à 160 navires de très haut tonnage de réaliser la jonction quotidienne entre les deux mers en toute sécurité. Ils étaient environ 140 par jour à passer par le détroit du Bosphore en 2009, souvent dans des conditions de sécurité sous-optimales et après un long temps d'attente. En facilitant le transit des importations

en provenance des pays de la Communauté des États Indépendants, ce projet qualifié de pharaonique par les analystes devrait permettre au pays de renforcer l'influence économique de la Turquie dans la région.

Le déficit du compte courant est principalement dû à la balance commerciale. La hausse des importations générée par une meilleure accessibilité au crédit en est une des causes principales. Le bond du prix du baril de pétrole explique également l'ampleur du déficit. Le pays reste bénéficiaire net de transferts réalisés par et auprès des organisations internationales, et comprenant l'aide au développement et les transferts réalisés par les émigrés ou les immigrants. Le solde positif de la balance des services limite quant à lui le déficit du compte courant, puisqu'il a été en surplus de 18,2 milliards d'USD en 2011.

CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS COMPOSANTS DE LA BALANCE DU COMPTE COURANT, MILLIARDS DE TRY À PRIX CONSTANT

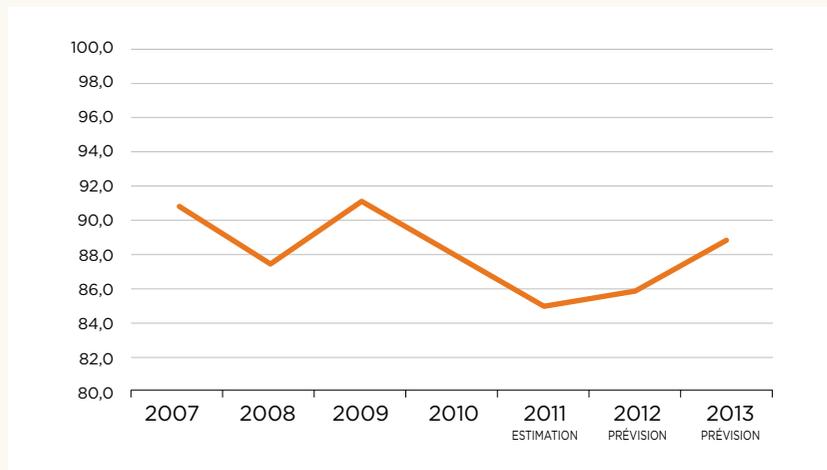


Source : EIU





TERMES DE L'ÉCHANGE (1990=100)



Source : EIU

Les termes de l'échange turcs, calculés comme le rapport de l'indice des prix à l'exportation et de l'indice des prix à l'importation, se sont dégradés entre 2009 et 2011. De façon générale, ceux-ci sont fluctuants, et varient entre autres au gré des prix énergétiques. Tant les prix des produits exportés que ceux des produits importés ont progressé sur cette période, mais les importations se sont renchéries plus rapidement que les exportations. Étant donné les prévisions à la baisse des prix énergétiques et des métaux, deux des principales importations du pays, les termes de l'échange turcs devraient s'améliorer en 2012 et 2013.

La Turquie exporte principalement à destination de l'Union européenne, qui représentait en 2011 pas moins de 46,2 % de ses débouchés. Si l'on analyse plus en détail les clients principaux du pays, nous retrouvons :

- » l'Allemagne (10,3 %),
- » l'Iraq (6,2 %),
- » le Royaume-Uni (6,0 %),
- » et l'Italie (5,8 %).

L'importance de l'Union reste visible dans les importations, où elle représente 37,8 % du total. Néanmoins, les pays européens considérés individuellement ont moins d'importance par rapport aux autres partenaires commerciaux. Les principaux fournisseurs de la Turquie sont :

- » la Russie (9,9 %),
- » l'Allemagne (9,5 %),
- » la Chine (9,0 %),
- » et les États-Unis (6,7 %).

Le pays exporte principalement des produits issus de l'industrie. On y retrouve les secteurs suivants :

- » textiles et habillement (18,2 %),
- » automobile (12,6 %),
- » métaux communs (12,7 %),
- » et produits de l'industrie agroalimentaire (10,4 %).

Les produits importés, lorsqu'ils ne couvrent pas les besoins du pays en ressources, sont à plus haute valeur ajoutée. Les plus importants sont les suivants :

- » le pétrole et le gaz (14,3 %),
- » les produits chimiques (13,8 %),
- » les métaux communs (10,8 %),
- » et les machines mécaniques (8,8 %).



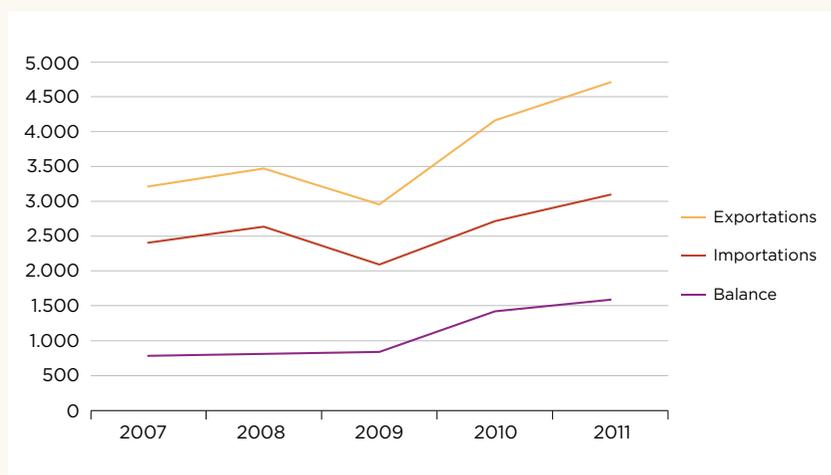
« In summary, "Turkey's Export Strategy for 2023" aims modern and flexible export structure that is based on advanced technology and R&D (research and development) to respond the demands of today's and future's business environment by modernizing the structure of our exports. »

Ministère turc de l'Économie, mars 2011



2.2.2. RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA BELGIQUE

ÉCHANGES BILATÉRAUX DE BIENS ENTRE LA BELGIQUE ET LA TURQUIE, EN MILLIONS D'EUR



Source : Banque Nationale de Belgique



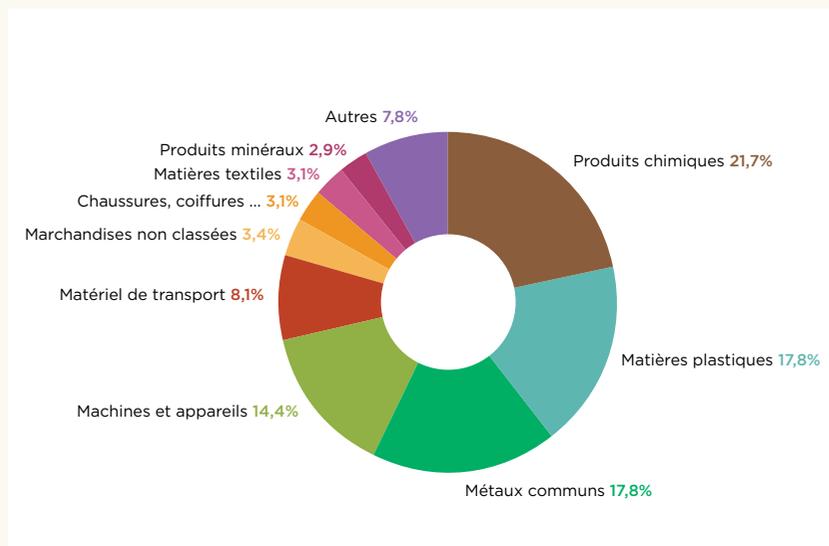
La Turquie est un partenaire commercial de première importance pour la Belgique. Avec 4.702,2 millions d'EUR de marchandises belges exportées vers le pays, celui-ci est le 14^e client de la Belgique en 2011. Il se classe 17^e parmi les fournisseurs de notre économie, avec 3.100,1 millions d'EUR.

La balance commerciale de la Belgique avec le pays est historiquement excédentaire. Notre excédent a augmenté entre 2009 et 2011, alors que les exportations belges progressaient plus rapidement que les importations. La crise économique s'est fortement fait sentir, tant du côté de nos importations que de nos exportations, qui ont respectivement chuté de 20,4 % et 14,8 % entre 2008 et 2009. Les exportations ont néanmoins fortement rebondi, augmentant de 40,5 % entre 2009 et 2010. Cette amélioration s'est confirmée en 2011, alors que nos exportations à destination du pays progressaient de 13,9 %.

La banque de données de l'Agence pour le Commerce extérieur démontre l'intérêt que témoignent les entreprises belges pour le marché turc. En avril 2012, on comptait 2.700 exportateurs actifs dans le pays et 2.534 entreprises intéressées par ce marché (sur un total de plus de 20.000 entreprises). Le grand nombre d'entreprises intéressées illustre l'importance d'une mission économique conjointe en Turquie.



RÉPARTITION SECTORIELLE DES EXPORTATIONS BELGES VERS LA TURQUIE, EN 2011, EN %



Source : Banque Nationale de Belgique

Les produits chimiques ainsi que les matières plastiques, deux sections traditionnellement prépondérantes dans le commerce extérieur belge, représentent à elles deux un peu moins de la moitié des exportations vers la Turquie. Les ventes de la section des produits chimiques ont progressé de 8,0 % entre 2010 et 2011, tandis que celles de la section des matières plastiques ont progressé de 15,4 %.

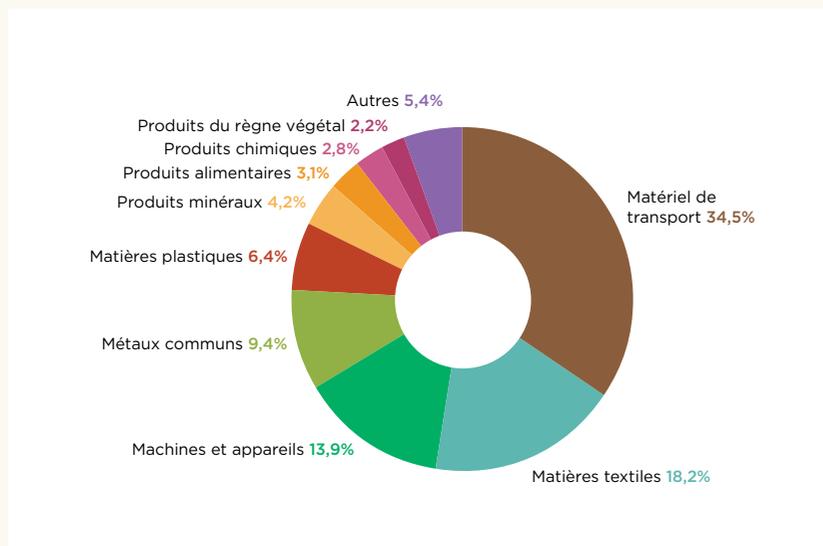
La majorité des secteurs d'exportation ont progressé en 2011. Ce sont les exportations de machines et appareils ainsi que de matériel de trans-

port qui ont le plus augmenté (respectivement + 43,8 % et + 21,4 %). La section des marchandises non classées a quant à elle augmenté de 58,5 %. Seuls les produits minéraux ont vu leurs ventes chuter de 57,0 %, pour représenter 2,9 % des exportations belges vers la Turquie.





RÉPARTITION SECTORIELLE DES IMPORTATIONS BELGES DEPUIS LA TURQUIE, EN 2011, EN %



Source : Banque Nationale de Belgique

La moitié des importations en provenance de Turquie sont concentrées sur deux secteurs. Près du quart des produits importés de la Turquie font partie de la catégorie du matériel de transport (1.070,3 millions d'EUR), et le secteur des matières textiles représente près d'un cinquième de nos importations. Les achats de matériel de transport ont progressé de 9,4 % entre 2010 et 2011, mais les importations de matières textiles ont quant à elles chuté de 3,1 % pour atteindre 563,3 millions d'EUR.

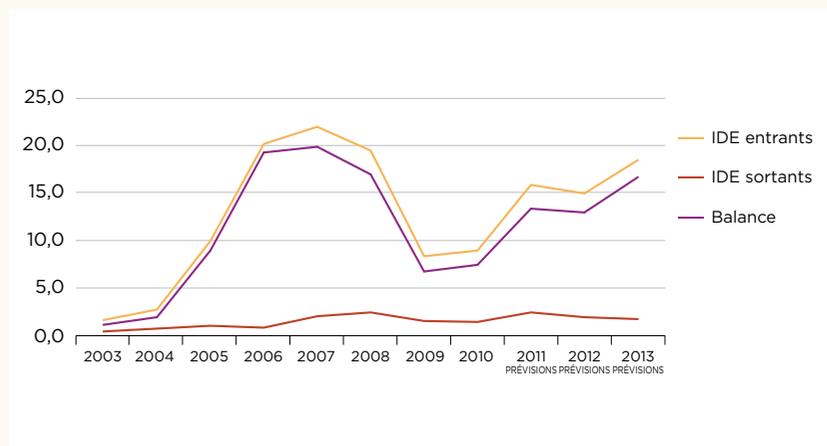
Le groupe des machines et appareils s'est octroyé 13,9 % de nos importa-

tions, soit une hausse de 30,7 % par rapport à l'année passée. Seules deux catégories de produits ont vu leurs importations diminuer entre 2010 et 2011, à savoir les matières textiles et les produits chimiques, qui ont connu une contraction de 6,1 %.

Les hausses les plus spectaculaires ont été enregistrées dans les secteurs des produits minéraux (72,1 %) ainsi que des métaux communs (49,1 %). Toutes sections confondues, les importations en provenance du pays ont progressé de 13,9 % en 2011.

2.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

FLUX D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS, EN MILLIARDS D'USD COURANTS



Source : EIU

On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10 % du capital d'une entreprise étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont généralement classifiées selon deux grands groupes : les investissements dits « greenfields », qui visent à créer une entreprise de toutes pièces, et les acquisitions, qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante.

La Turquie est une des économies émergentes les plus en vue auprès des investisseurs étrangers. Son dynamisme économique, sa population jeune et croissante ainsi que sa localisation idéale au croisement des routes commerciales reliant l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient en ont fait une des destinations de choix. Ces facteurs ont également valu au pays de rejoindre le fameux groupe des CIVETS (acronyme pour Colombie, Indonésie, Vietnam, Égypte, Turquie et Afrique du Sud).

Cet état de fait s'est traduit par un afflux massif d'investissements étrangers entrants. La croissance des investissements directs étrangers à destination du pays a en effet été spectaculaire. Entre 2003 et 2007, ceux-ci ont connu une augmentation annuelle moyenne pondérée de 89,7 % (une multiplication par un facteur treize sur la période). Cette arrivée massive de capitaux est due à plusieurs facteurs :

- » La progression généralisée des économies partenaires du pays : ces pays, disposant de vastes ressources à investir, se sont alors massivement tournés vers les pays émergents. Nombre d'entre eux ont de ce fait enregistré une croissance des IDE.
- » Le développement économique du pays : après la crise bancaire de 2001, celle-ci a été particulièrement vigoureuse. De nombreux secteurs se sont ainsi développés

et ont attiré l'attention des investisseurs étrangers.

- » Les négociations d'adhésion à l'Union européenne : bien que le pays soit candidat depuis 1999, il aura fallu attendre octobre 2005 pour que les négociations à proprement parler démarrent. Celles-ci ont été perçues à juste titre par les investisseurs comme un vecteur de réformes et ont renforcé l'attrait du pays pour les entreprises étrangères. Le dernier rapport de suivi de l'Union européenne (2011) souligne en effet les progrès enregistrés en matière de droit des sociétés.
- » La protection des investissements a été renforcée sur la période. Le pays a en effet instauré des accords visant à renforcer le cadre juridique d'investissement avec 72 pays. L'accord unissant la République de Turquie et la Belgique date quant à lui d'août 1986. Les accords évitant la double imposition auxquels le pays est partie prenante sont au nombre de 75.
- » Le programme de réforme pour l'amélioration de l'environnement d'investissement, mis en place par le ministère de l'Économie dans le début des années 2000, a radicalement changé la législation en matière d'IDE.
- » L'implication de la part des autorités turques : l'ISPAT (Investment Support and Promotion Agency

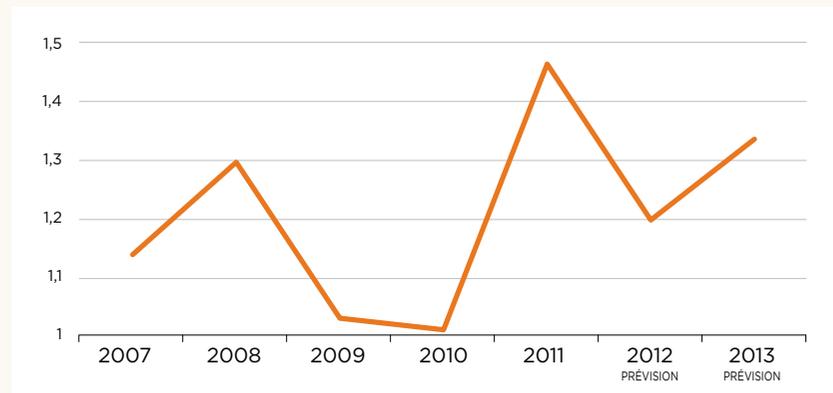


of Turkey) soutient plus particulièrement les projets qui présentent comme caractéristiques de réduire le déficit du compte courant du pays, de créer des emplois, et de générer un transfert de connaissances.

Grâce à tous ces facteurs, le pays dispose d'un climat particulièrement attractif pour les investisseurs étrangers. Les investissements réalisés en Turquie concernent principalement les secteurs de l'intermédiation financière (6.061 millions d'USD en 2011), de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (4.259 millions d'USD), ainsi que le secteur de la fabrication de produits issus du pétrole et de combustible nucléaire. Dans l'ensemble, le secteur des services concentre 50,9 % des investissements directs étrangers réalisés dans le pays, tandis que le secteur industriel regroupe 48,9 % du total investi. Le secteur agricole est le moins important récipiendaire d'IDE, puisqu'il ne prend à son compte que 0,2 % du total.

L'Union européenne est le premier investisseur en Turquie. En 2011, les investissements réalisés par l'Union se sont en effet chiffrés à 12.369 millions d'USD, soit 77,9 % du total enregistré cette année. Les pays d'Asie sont les deuxièmes plus grands investisseurs en Turquie, avec 2.027 millions d'USD, suivis par l'Amérique, qui représente 1.484 millions d'USD d'investissements. Les investissements belges en Turquie ont rapidement chuté entre 2008 et 2010, passant de 571 millions à 49 millions d'USD. Ils ont toutefois rebondi, atteignant 1.474 millions d'USD en 2011.

PART DES FLUX D'IDE MONDIAUX DIRIGÉS VERS LA TURQUIE, EN %



Source : EIU

Bien que le pays bénéficie des afflux de capitaux entrants, plusieurs analystes mettent en garde les autorités contre la volatilité économique qui en est le corollaire. La forte chute des investissements étrangers qui s'est produite en 2009 et 2010 a en effet amplifié les conséquences de la crise économique. La dépendance du pays envers les sources externes de financement fait craindre pour la pérennité de la croissance turque. Ces investissements sont également trop souvent destinés à des projets à court terme (achats d'actions et d'obligations) et rarement à des projets à plus long terme (création d'usine ou de bureau par exemple).

Afin de diriger les investissements étrangers vers les zones les moins développées du pays, les autorités turques ont instauré des incitatifs financiers et fiscaux aux IDE dans ces régions (appelé l'« Investment Package 2012 »). Ceux-ci prendront la forme d'exemption ou de réduction

de la TVA, de baisse de la fiscalité sur les dépenses d'investissement, de droits de douane réduits ou d'un abaissement des primes de sécurité sociale. Ces mesures sont prévues pour durer au maximum 12 ans.



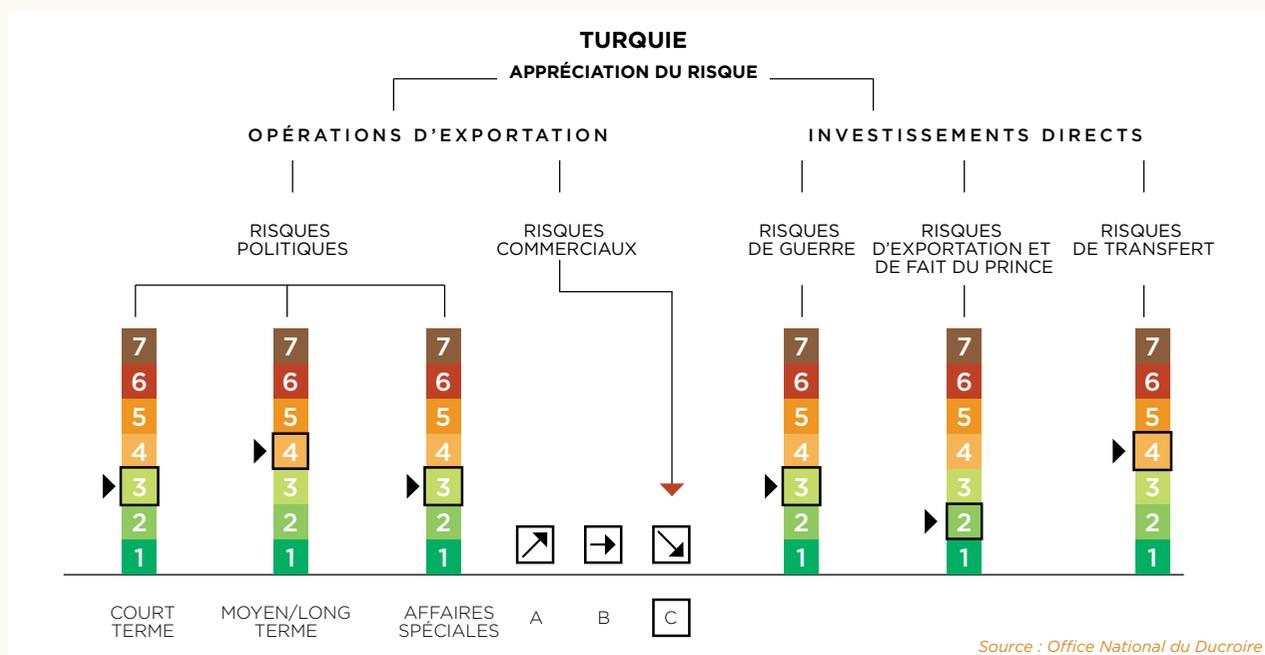
« Turkey became more resilient to the effects of global financial crisis as a result of her stability oriented macroeconomic policies and structural reforms. The prudent fiscal discipline, banking sector reform, the achievements in the privatization, deregulation of main sectors and floating exchange rate regime increased the flexibility and resilience of the economy. »

Ali Babacan,
Vice-Premier ministre, 2009



2.4 APPRÉCIATION DU RISQUE

2.4.1. APPRÉCIATION DU RISQUE SELON L'OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE



L'Office National du Ducroire (ONDD), assureur-crédit public belge, assure les entreprises et les banques contre les risques politiques et commerciaux dans les relations commerciales internationales se rapportant surtout aux biens d'équipement, projets industriels, travaux et services aux entreprises. Il est également habilité à participer à ces mêmes risques au travers de conventions de partage de risques avec les banques. Dans le cadre de cette activité, l'ONDD établit un classement des pays selon le risque qu'ils représentent pour les investisseurs. Leurs conclusions pour la Turquie sont mitigées, tant sur le plan politique que sur le plan commercial.

Les « risques politiques » auxquels les investisseurs s'exposent en Turquie

sont importants, que ce soit à court ou à moyen et long terme (respectivement classes 3 et 4 sur 7). Le « risque politique » doit être compris comme étant tout événement survenant à l'étranger qui revêt pour l'assuré ou pour le débiteur un caractère de force majeure comme les guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pénuries de devises, les actes d'autorités publiques ayant le caractère de « fait du prince ».

Le « risque commercial » se situe en classe C, soit un risque maximum. Il s'agit du risque de carence du débiteur privé étranger, c'est-à-dire du risque que ce dernier soit incapable d'exécuter ses obligations ou qu'il s'y soustraie sans motif légal. Le risque commercial n'est pas déterminé uniquement par la situation propre au débiteur, mais éga-

lement par des facteurs macroéconomiques systémiques qui influencent la capacité de paiement de l'ensemble des débiteurs d'un pays.

Tant pour les opérations d'exportation assorties d'une durée de crédit de court terme que pour les opérations faisant l'objet d'une durée de crédit de moyen/long terme, l'ONDD peut offrir la couverture des risques politiques et commerciaux en « open account », c'est-à-dire sans qu'une garantie bancaire soit requise. Les plafonds de couverture de l'ONDD pour ce pays ont été fixés à 1.500 millions d'EUR (courant terme et affaires spéciales) et 1.460 millions d'EUR (moyen/long terme et investissements). Conformément à l'arrangement conclu au sein de l'OCDE, le délai maximum de remboursement



pour les transactions à moyen et long termes vers ce pays a été fixé à 10 ans. Les financements à caractère concessionnel sont exclus.

L'ONDD assure les investissements dans ce pays contre 1) le risque de guerre, 2) le risque d'expropriation et de fait du prince et 3) le risque de transfert lié au paiement des dividendes ou au rapatriement du capital. Ces risques peuvent être assurés séparément, mais aussi selon toutes les combinaisons possibles.

Investissements directs

Le risque de guerre comprend à la fois le risque de conflit externe et le risque de violence politique interne. La violence politique interne comprend, à son tour, le cas extrême de guerre civile, mais aussi les risques de terrorisme, de troubles civils, de conflits socio-économiques et de tensions raciales et ethniques. La Turquie obtient ici la cotation moyenne de 3 sur 7.

Le risque d'expropriation et de fait du prince recouvre non seulement les risques d'expropriation et de rupture des engagements contractuels par l'autorité publique, mais aussi les risques liés au (dis -) fonctionnement de l'appareil juridique et le risque potentiel d'un changement d'attitude négatif envers les investisseurs étrangers. Avec une note de 2 sur 7, la Turquie obtient un bon résultat. Le risque de transfert est le risque résultant d'un événement ou d'une décision des autorités étrangères empêchant le transfert du montant de la créance payée par le débiteur. Obtenant 4 sur 7, le pays se classe dans la catégorie des risques substantiels (pour de plus amples informations, voir www.ondd.be).

2.4.2. AUTRES INDICATEURS DE RISQUE

De nombreuses institutions évaluent le risque de conclure des affaires dans un pays. Nous ne repreneons ici qu'une sélection des plus connues.

- » Dans le Global Competitiveness Report 2011-2012 du World Economic Forum, la Turquie obtient la 59^e place sur 139 pays classés selon leur compétitivité, derrière le Mexique, mais devant le Monténégro. Ce résultat, qui marque une progression de 3 places par rapport au précédent rapport, reste moyen. Il est principalement dû à la taille du marché turc, et au niveau de concurrence qui y règne. Bien que les réseaux d'électricité et les ports nécessitent des investissements, les infrastructures du pays sont considérées comme étant de bonne qualité. Le gros point noir du pays concerne les ressources humaines, qui devraient être rendues plus productives en renforçant l'enseignement (74^e sur 139) et le système de soins de santé du pays (75^e). Le marché du travail turc est jugé relativement inefficace (133^e). Quant aux institutions du pays, elles pourraient gagner en transparence (86^e). Les facteurs les plus problématiques pour les affaires sont la fiscalité (citée par 15,4 % des participants à l'enquête) et la bureaucratie (14,0 %).
- » Le pays est 62^e sur 125 pays en ce qui concerne la facilité de faire du commerce par le Global Enabling

Trade Report 2010 du World Economic Forum, soit une régression de 14 places par rapport à 2009.

- » L'OCDE estime le risque pays à 4 sur 7 en Turquie, soit un risque substantiel.
- » Selon l'Index of Economic Freedom 2012 de la Fondation Heritage, le pays se classe 73^e sur 179 avec un score de 62,5 (en baisse).
- » La dette du gouvernement turc est notée Ba2 selon Moody's Investors Service, BB+ par Fitch et BB par Standard & Poor's, soit un niveau spéculatif mitigé. En mai 2012, l'agence Standard & Poor's a revu à la baisse ses anticipations sur la dette turque, qui sont passées de positives à stables.
- » Finalement, selon l'indicateur Doing Business 2011 de la Banque Mondiale, le pays se classe à la 71^e place sur 183, soit une progression de deux places par rapport à l'année précédente. Le pays réalise un bon score concernant l'enregistrement de droits de propriété, ainsi que le respect des contrats. Les résultats sont plus défavorables concernant les obtentions de permis de bâtir et la gestion des cas de débiteurs insolvables.



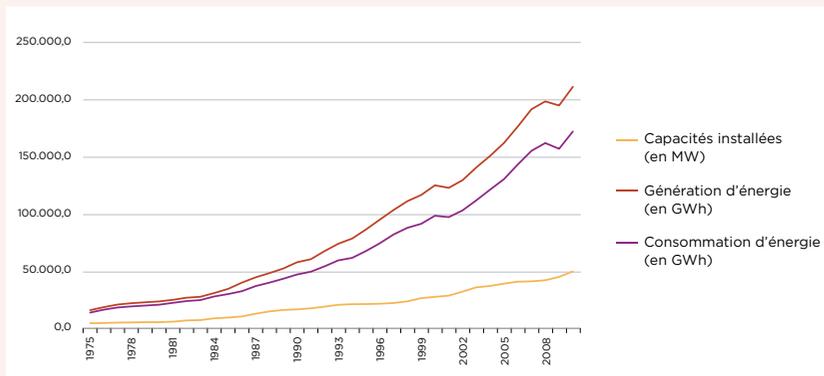


APPROCHE SECTORIELLE



3.1 CLEANTECH

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN TURQUIE



Source : Turkstat

Depuis plusieurs années, la Turquie connaît une croissance économique particulièrement rapide. Celle-ci s'est traduite en une croissance rapide de la demande énergétique, avec une consommation qui est passée de 97.070,0 GWh en 2001 à 172.050,6 GWh en 2010, soit une progression de 77,2 %. Étant donné l'évolution démographique du pays et l'augmentation soutenue du niveau de vie de la population turque, le défi énergétique est un des enjeux à long terme les plus importants pour la Turquie. La consommation par habitant est également relativement faible, laissant une marge de croissance considérable à la demande. Le pays dispose de peu de ressources d'hydrocarbures et de charbon pour répondre à cette nouvelle demande, et est de ce fait un importateur net de sources d'énergie.

Cette situation pose de nombreux problèmes au pays. Ses approvisionnements en énergie sont en effet pour partie issus de pays qui connaissent des troubles politiques, comme c'est le cas en Iran. Le pays importe près de 93 % de son pétrole, 97 % de son gaz naturel et 20 % de charbon. Conscient de

cette faiblesse géostratégique, et de son retard technologique en matière de technologies propres, le pays a décidé début des années 2000 de soutenir le secteur de l'énergie renouvelable.

Dès la promulgation de la loi sur le marché de l'électricité de 2001, le secteur énergétique a connu une vague de libéralisation considérable qui a mené l'État à céder 51 % des infrastructures énergétiques au secteur privé. C'est toutefois en 2005 que l'impulsion déterminante a été donnée aux investisseurs. Les objectifs de la loi n° 5346 sur les énergies renouvelables sont de renforcer la part des énergies renouvelables dans la génération d'énergie, de s'assurer de disposer de sources d'énergie fiables et de bonne qualité, de diversifier ces sources, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de recycler plus efficacement les déchets, de protéger l'environnement et de développer les structures de marché nécessaires pour atteindre ces objectifs. Bien que celle-ci ait été initialement controversée quant au prix offert aux producteurs qui vendaient leur surplus d'énergie sur le réseau, l'amendement, voté il y a peu, semble satisfaire.

Étant donné les nombreux facteurs structurels qui soutiennent le secteur, nul ne doute que les énergies renouvelables vont trouver un environnement fertile en Turquie.

Les conditions sont optimales pour installer des parcs éoliens en Anatolie. Les vents dominants d'ouest soufflant sur les collines de la région en font en effet une zone profitable et aisément accessible. Le centre du pays dispose également de vents rapides dépassant les neuf mètres par seconde. Selon les analystes du secteur, le potentiel du pays est de 20 GW, mais seul 1,6 GW de capacités est actuellement installé.

Le potentiel solaire du pays est conséquent : le sud et l'ouest du pays bénéficient de 125 jours d'ensoleillement par an, soit le deuxième pays le plus ensoleillé d'Europe. 4.600 km² sont disponibles pour réaliser des investissements en énergie solaire, ce qui porte le potentiel de génération du pays à près de 380.000 GWh par an (soit près de deux fois la consommation du pays en 2010). Ces caractéristiques font du pays une zone idéale pour installer des panneaux solaires.

En matière d'hydroélectricité, le pays dispose de ressources importantes. Près de 37,1 GW pourraient en effet être générés par le biais de cette technologie, alors qu'actuellement seuls 15,8 GW sont produits par le biais de l'hydroélectricité. Moins de 50 % du potentiel du pays est donc réellement exploité, laissant une marge de croissance considérable.

La richesse géothermique est grande en Turquie. Le pays se classe en effet au 5^e rang mondial en termes de ressources géothermiques, et 7^e quant à l'utilisation

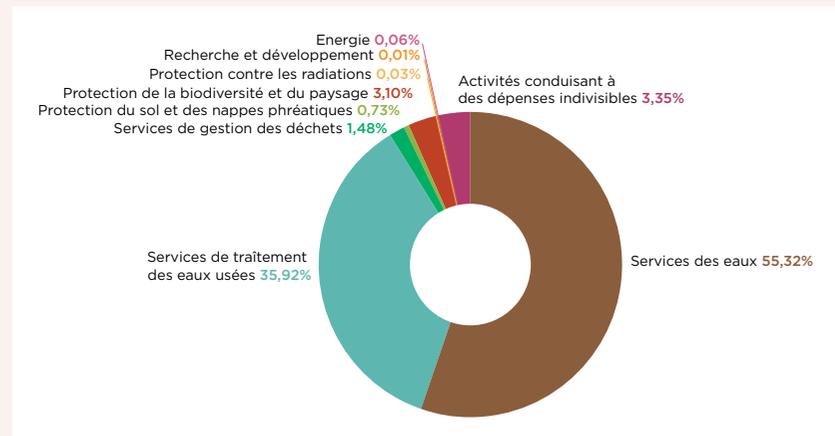


de ce potentiel. Il est pourtant très peu rentabilisé, car environ 95 % de celui-ci reste à exploiter. La majorité des installations géothermiques sont situées dans la partie ouest du pays, et le potentiel de croissance de cette source d'énergie est important sur le reste du territoire.

Les objectifs futurs du gouvernement sont également particulièrement ambitieux. Dans son plan stratégique de développement à l'horizon 2023, le pays prévoit les objectifs suivants en matière d'énergie renouvelable :

- » porter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 30 %,
- » utiliser l'ensemble du potentiel hydroélectrique du pays,
- » augmenter la capacité éolienne pour atteindre 20.000 MW, soit le potentiel maximum du pays (pour 1.694 MW en 2010),
- » mettre en service l'ensemble du potentiel géothermique du pays, soit 600 MW (avec un objectif intermédiaire de 300 MW en 2015),
- » améliorer les conditions de génération d'énergie solaire, entre autres en amendant la loi de 2005 quant aux tarifs de mise sur le réseau de ce type d'énergie, et atteindre 3.000 MW de capacités installées,
- » privatiser davantage tous les niveaux du secteur énergétique,
- » et mener à bien les projets en cours dans le domaine hydroélectrique, concernant la construction de capacités de 5.000 MW.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES EN 2010, EN %



Source : Turkstat

Les besoins du pays en technologie propre ne se limitent pas au secteur des énergies renouvelables. L'urbanisation galopante et la croissance démographiques ont mis les infrastructures urbaines sous pression. La majorité des dépenses d'investissement consenties en 2010 en Turquie concernent le système de distribution d'eau, et plus du tiers des dépenses ont trait à la gestion des eaux usées.

Avec un volume d'eau utilisable par habitant d'environ 1.650 m³, le pays fait en effet face à un manque d'or bleu (à titre de comparaison un pays est considéré comme riche en eau à partir de 8.000 m³ d'eau utilisable par habitant). Celle-ci reste principalement utilisée par le secteur agricole, qui représente près de trois quarts de la consommation en Turquie. Seuls 15 % sont utilisés sous forme d'eau potable, et 11 % sont consommés dans les processus industriels. Le traitement de ces eaux pose également problème, puisque seuls 40,2 % des besoins sont couverts par des stations d'épuration d'eaux.

Opportunités pour les entreprises belges

Surveillance de la pollution terrestre, maritime et de la pollution de l'air, gestion des déchets, traitement des eaux, dépollution de l'air, gestion et dépollution de sites sensibles, solutions de recyclage, génération d'énergies renouvelables (éolienne, géothermique, biomasse, hydroélectrique ou encore solaire), biocarburants, services environnementaux, solutions d'efficacité énergétique, transports propres, véhicules électriques et batteries, consultation en énergies propres, constructions vertes, technologies de capture et de stockage du dioxyde de carbone, modernisation du réseau électrique...





3.2 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le secteur des technologies de l'information et de la communication turc a connu une croissance soutenue depuis plusieurs années. La jeunesse de la population et la hausse de son pouvoir d'achat sont autant de facteurs qui ont permis au secteur d'enregistrer une croissance annuelle supérieure à 10 % durant la majeure partie de la décennie passée. Les programmes de libéralisation du gouvernement ont également été déterminants dans cette montée en puissance du secteur. Dès 2000 avec la loi sur les télécommunications, les autorités ont instauré une « Information and Communication Technology Authority », et ont réalisé depuis des progrès rapides dans la libéralisation du secteur.

Tant en matière de matériel que de connexion de la population aux nouvelles technologies, le pays reste en retard par rapport aux économies développées. Afin de combler l'écart, la Turquie doit impérativement améliorer la diffusion de ces technologies au sein de la population, ce qui ne pourra se faire sans l'aide d'entreprises internationales.

Le secteur des technologies de l'information et de la communication étant particulièrement vaste, nous proposons de l'étudier sous trois angles : celui du matériel, celui des logiciels et celui des télécommunications.

Matériel

Le secteur de l'électronique turc dans son ensemble (ordinateurs, téléphones mobiles, produits vidéo, audio et du domaine du jeu) devrait atteindre près de 9,2 milliards d'USD en 2012, et connaître une croissance rapide dans les années à venir. Les analystes



s'attendent en effet à ce qu'il dépasse en 2016 les 16 milliards d'USD, principalement sous l'effet d'un attrait renforcé pour les appareils de dernière technologie comme les télévisions LCD, les notebooks, ou les caméras digitales. En effet, grâce à une croissance de leur revenu, les Turcs sont à présent de plus en plus nombreux à pouvoir s'offrir ces produits de haute technologie.

Le secteur matériel est dominé par les ventes d'ordinateur, qui représentaient en 2011 près de 60 % de l'ensemble du chiffre d'affaires. Ce segment du marché devrait rester le plus important dans les années à venir, étant donné le faible taux de pénétration de cette technologie. Les PC, notebooks et netbooks représentent moins de 20 % des ventes ; leur marge de croissance est donc considérable. Les experts de Business Monitor International s'attendent dès lors à ce que les ventes d'ordinateurs atteignent 5,7 milliards d'USD en 2012, contre 5,1 milliards en 2011. Entre 2012 et 2016, le taux de croissance annuel composé du secteur devrait être de l'ordre de 18 %.

D'après les analystes de l'Economist Intelligence Unit, le pays disposerait de 33,2 ordinateurs pour 100 habitants, contre près de 60 en Belgique. Ce faible résultat devrait rapidement s'améliorer dans les années à venir, grâce à l'augmentation du niveau de vie de la population.

Logiciels

Le secteur du logiciel est encore relativement peu développé dans le pays. Les mesures mises en places par le gouvernement ont néanmoins amélioré la compétitivité turque en la matière. La création de zones de développement technologique en 2001 a grandement contribué à l'essor du secteur. Les avantages sont nombreux pour les entreprises installées dans ces zones : incitants fiscaux, aides à la recherche et développement, annulation des charges fiscales pesant sur les revenus issus de la recherche, et réduction des charges sociales pour le personnel actif en recherche et développement en sont plusieurs exemples. Les mesures instaurées sont amenées à



durer jusqu'en 2013. Cette politique a connu un succès considérable, puisque le nombre d'entreprises installées en zones de développement technologique est passé de 20 en 2005 à 38 en 2010, offrant un emploi à 12.091 Turcs contre 5.042 en 2005.

Dans le cadre du projet « Vision 2023 », le gouvernement s'est fixé l'objectif ambitieux de rendre 80 % de sa population capable d'utiliser un ordinateur et d'approvisionner 50 % du marché turc avec la production nationale. Le pays a également instauré un cadre juridique plus strict afin de réduire le taux de piratage des logiciels. Néanmoins, ces mesures sont jugées insuffisantes par plusieurs experts, et le taux de piratage reste stable autour de 65 %, pour une moyenne mondiale de l'ordre de 35 %.

Télécommunications

Les télécommunications représentent près de 75 % du secteur des technologies de l'information et de la communication en Turquie. Grâce à une politique de libéralisation particulièrement ambitieuse, la qualité de l'offre et sa compétitivité ont été considérablement augmentées.

Le taux de pénétration de la technologie haut débit reste en dessous de la moyenne européenne, et présente ainsi une marge de croissance considérable. Il est cependant plus élevé que celui de plusieurs autres pays européens, dont la Pologne, l'Italie, la Bulgarie ou la Roumanie. Le pays compte en effet pas moins de 13 millions d'habitants reliés à l'internet haut débit. Avec l'augmentation du nombre de ménages turcs équipés d'un ordinateur, le haut débit devrait en effet croître rapidement. Entre

2010 et 2014, près de 19 millions de nouvelles connexions internet devraient être créés, portant le nombre d'habitants reliés à internet à 54,6 millions. En matière de haut débit, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'atteindre les 30 millions d'abonnés d'ici 2023, offrant par la même occasion de nombreuses opportunités de croissance aux entreprises nationales et étrangères.

La croissance du secteur de l'e-commerce a été de pair avec celle de l'internet. En effet, sur les neuf premiers mois de 2011 les Turcs ont dépensé 16,7 milliards de TRY, soit près de 8,9 milliards d'USD de manière électronique. Ce chiffre représente une croissance de 52 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le nombre de transactions a également rapidement augmenté, pour atteindre 91,7 millions, en croissance de 37 %. Ces dépenses ont principalement été dirigées vers le secteur des services, qui ont généré un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de TRY (1,2 milliard d'USD), soit une croissance de 69 % sur un an.

La téléphonie fixe connaît depuis plusieurs années une diminution du nombre d'abonnés au profit de la technologie mobile. Cette perte de vitesse est plus rapide que ce qui avait été initialement anticipé, poussant les analystes à réviser leurs prévisions. D'ici 2014, ce sont près de 130.000 abonnés qui devraient réaliser cette transition, portant le nombre de lignes fixes en opération à 14,1 millions, soit 19 abonnés par 100 habitants.

La téléphonie mobile est quant à elle en plein essor. Lors du deuxième trimestre de 2011, pas moins de 2 millions de nouveaux abonnés ont été enregistrés.

923.000 clients sont également venus augmenter ce nombre au troisième trimestre pour atteindre un total de 64,7 millions d'abonnés. Ce nombre devrait atteindre 86,2 millions en 2014, soit un taux de croissance annuel composé de 5,5 % entre 2010 et 2014.

Étant donné le retard du pays dans l'ensemble du secteur, la demande croissante en produits et services informatiques de haute qualité devra partiellement être comblée par une offre étrangère. À ce titre, le potentiel du marché turc des technologies de l'information et de la communication pour les entreprises belges est très important.

Opportunités pour les entreprises belges

Équipement et services de communication de nouvelle génération, haut débit, services de téléphonie mobile à haute valeur ajoutée, VoIP, solutions 3G et LTE/4G, équipement et technologie Wifi et WiMAX, fibres de verre, commerce en ligne, logiciels de e-gouvernance, programmation, gestion de la production et de la logistique, notebooks, e-readers, smartphones, TIC appliquées à la protection de l'environnement, aux soins de santé, aux secteurs de la banque et de l'assurance, logiciels de gestion des ressources, virtualisation, cloud computing, applicatif mobile...





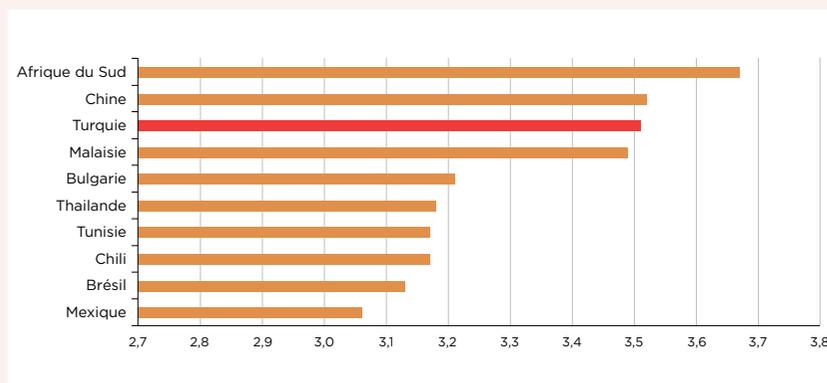
3.3 TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Le secteur du transport et de la logistique turc est en plein essor. La localisation du pays, au croisement des routes commerciales d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en fait une plaque tournante dans le commerce de marchandises. Le volume d'affaires réalisé par le pays avec ses partenaires est également telle que son réseau de transport et de logistique est soumis à rude épreuve.

Le secteur des transports a dès lors pris une importance considérable dans l'économie turque. 26 % des investissements publics consentis depuis 2007 lui ont été destinés. Ceux-ci ont permis de moderniser le réseau, qui est classé par la Banque Mondiale comme l'un des meilleurs parmi les pays à revenu moyen. Ce résultat a été rendu possible par une politique de dérégulation et de libéralisation du secteur mise en place

ces dernières années. Ce sont surtout les critères de qualité des infrastructures, de rapidité des démarches, et de qualité du personnel du secteur qui lui ont valu cette position enviable. Les infrastructures de logistique dans le secteur du frais sont également particulièrement bien développées, et les coûts de livraisons à partir de la Turquie sont particulièrement avantageux. Parmi les points noirs soulignés par le rapport de la Banque Mondiale, la gestion des douanes et des envois internationaux posent plus de problèmes.

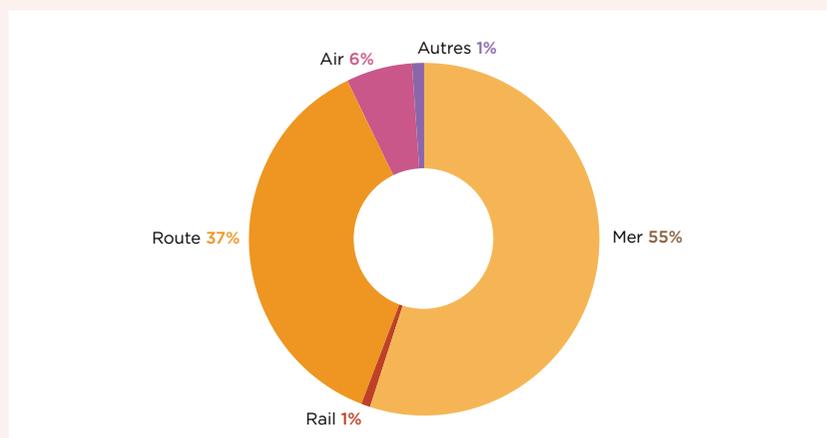
INDICE DE PERFORMANCE LOGISTIQUE DES PAYS À REVENU MOYEN, 2012



Source : Banque Mondiale

Malgré les réformes instaurées, le secteur reste en retrait par rapport aux économies développées d'Europe. Selon le même classement de la Banque Mondiale, le pays arrive 27^e en termes de performance de son réseau logistique. Tant pour le rail que pour la route, les infrastructures turques doivent être modernisées. Une optimisation du réseau portuaire et aéroportuaire est indispensable pour répondre à l'intensification des flux commerciaux internationaux.

RÉPARTITIONS DES MODES DE TRANSPORTS UTILISÉS POUR LES EXPORTATIONS TURQUES EN 2011, EN %



Source : Turkstat

Les perspectives de croissance du secteur de la logistique dans son ensemble restent donc élevées, mais dépendent de facteurs externes à l'économie du pays. En effet, le ralentissement de la croissance en Europe se traduit par une réduction du commerce à destination de l'Union et par une baisse de la demande en services de transport. Les troubles qui ont agité les pays voisins de la Turquie, et plus particulièrement la Syrie, ont également forcé les entreprises à recourir à de nouvelles routes commerciales.



Mer

C'est par les ports turcs que transite la majorité des marchandises échangées entre la Turquie et ses partenaires, tant à l'importation qu'à l'exportation. Le pays étant entouré de mers (la mer Méditerranée, la mer Égée et la mer Noire), il dispose d'un avantage comparatif notable dans le commerce maritime. Le détroit du Bosphore et des Dardanelles sont également des zones de transit commercial particulièrement importantes, et leur contrôle assure à la Turquie une influence géopolitique sur la région.

Les routes maritimes et les près de 176 ports turcs sont fréquentés en majeure partie par des navires battant pavillon étranger : seuls 16 % d'entre eux étaient turcs en 2010. Avec une capacité de 7.797.000 DWT (Deadweight tons, ou port en lourd), la flotte commerciale turque se classe toutefois au 15^e rang mondial en 2010. Afin de faire face à l'intensification du trafic, le gouvernement a mis à jour un plan ambitieux de développement des infrastructures commerciales d'ici 2023. Ses objectifs en la matière sont énumérés ci-après :

- » connecter tous les ports importants avec les infrastructures ferroviaires,
- » mise en service de ports de transfert entre les mers entourant le pays,
- » disposer d'au moins un des dix ports les plus importants du monde d'ici 2019,
- » atteindre une capacité de manutention de conteneurs de 32 millions de TEU (Twenty-foot Equivalent Unit),
- » et encore disposer d'une capacité de construction navale de 10 millions de DWT.

L'amélioration de l'accessibilité au détroit du Bosphore fait également partie des chantiers en cours. Ce projet ambitieux, annoncé par le gouvernement en avril 2011, créera un canal de 150 mètres de large sur 25 mètres de profondeur et près de 50 kilomètres de long pour relier la mer Noire et la mer de Marmara. Son impact sur les flux maritimes de marchandises sera à n'en pas douter considérable.

Étant donné l'ampleur des projets en cours, et au regard des améliorations nécessaires au niveau des infrastructures du pays, l'aide internationale sera sans aucun doute la bienvenue. À ce titre, les entreprises belges pourront faire valoir leur expérience en matière de gestion portuaire et de commerce maritime.

Route

La Turquie est située au croisement de plusieurs voies routières internationales importantes. Fin 2010, le réseau turc totalisait 64.865 km de voies praticables, dont 31.395 km d'autoroutes. 31.390 km du réseau consistaient en voies secondaires. Le réseau routier international du pays est long de 9.347 km, et les routes reliant le pays à l'Asie et l'Europe sont particulièrement fréquentées. Le transport routier représente 37 % des exportations turques, et respectivement 95 % et 90 % du transport de passagers et de marchandises à l'intérieur du pays.

Afin de faire face aux défis que représente l'augmentation du commerce au sein du pays et avec l'étranger, le gouvernement a mis en place un plan ambitieux de remise à niveau du réseau doté de 37 milliards de TRY. Plusieurs projets d'importance ont également été lancés, dont la finalisation de la rocade de la mer Noire, ainsi que la construction d'un troisième pont sur le Bosphore. À l'horizon 2023, le gouvernement prévoit la construction de près de 4.773 km d'autoroutes supplémentaires. Cette modernisation du réseau devrait coûter 23,5 milliards d'USD, et grandement améliorer les performances logistiques du pays.





Air

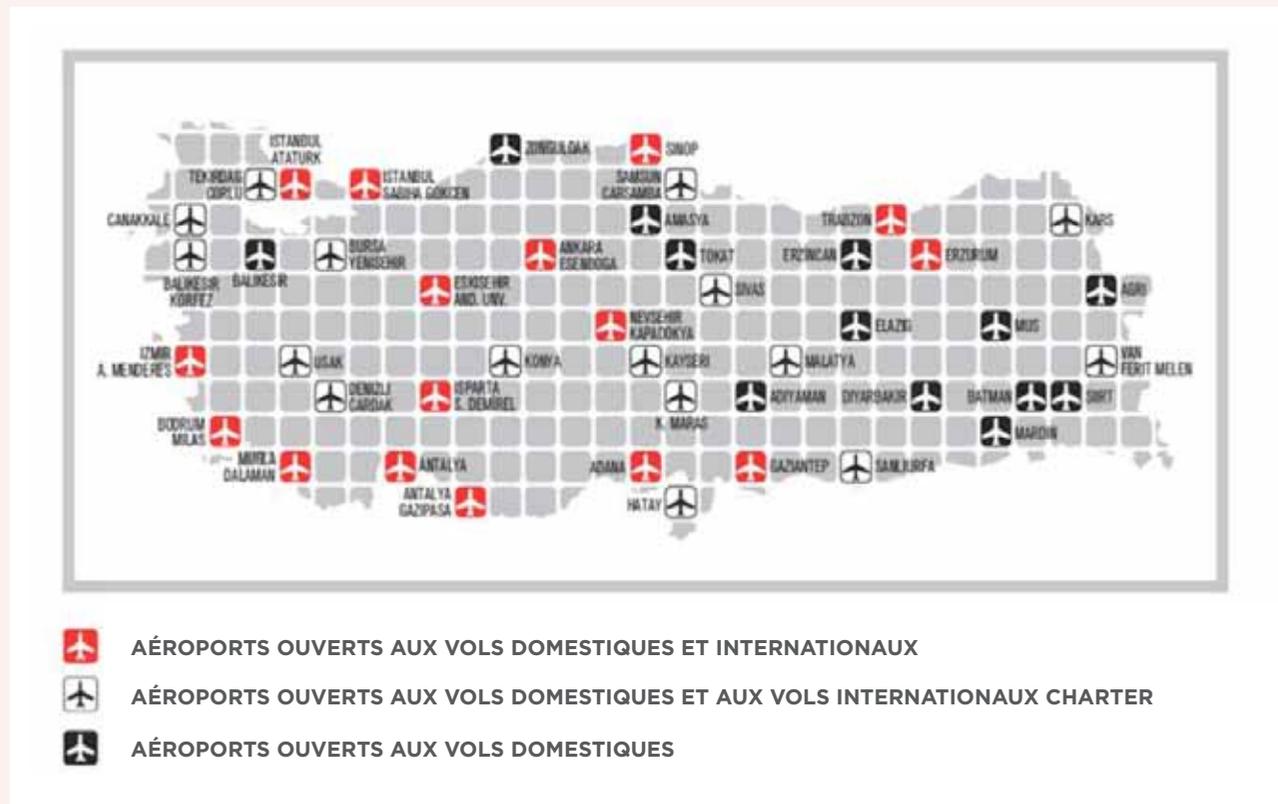
Il y a actuellement 15 compagnies aériennes en activité en Turquie, dont 3 sont des opérateurs de cargo. Celles-ci détiennent au total 332 appareils pour une capacité de 57.899 sièges et 1.112.708 tonnes de capacité de cargo. En 2010, ces compagnies ont transporté 50 millions de passagers en vols domestiques et 52 millions sur des vols internationaux, soit des

progressions respectives de 22 % et 18 %.. La progression de la filière cargo a également été spectaculaire, puisque 2.023.221 tonnes ont été transportées sur des vols internationaux contre 1.467.350 tonnes sur des vols domestiques. Cela porte la croissance du secteur en 2010 à 18 %.

Les infrastructures aéroportuaires du pays sont bien développées, mais dans la plupart des cas elles devraient

être modernisées. Le pays compte 45 aéroports, et les autorités ont lancé plusieurs chantiers afin de renforcer ce réseau. À l'horizon 2023, le pays envisage en effet de construire plusieurs nouveaux aéroports (dont trois à Istanbul) afin de disposer d'une capacité d'accueil de 400 millions de passagers. La flotte du pays devrait également être portée à 750 avions, soit une progression de près de 125 % sur la période.

RÉSEAU AÉROPORTUAIRE TURC



Rail

Le réseau ferroviaire turc connaît une période de croissance considérable depuis plusieurs années. Les projets mis en place par les autorités et par la Turkish State Railway (principal opérateur du secteur) afin de combler le retard du pays ont en effet largement porté leurs fruits, tant en matière de lignes à grande vitesse, que de solutions d'intermodalité ou de transport urbain. Ces projets ont permis de créer un réseau dense qui comprenait 11.940 km de voie en 2010, dont 888 km de voies à grande vitesse. Le gouvernement n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, et a fixé des objectifs de croissance à moyen et long terme ambitieux, assortis d'une enveloppe de 23,5 milliards d'USD :

- » disposer de 2.622 km de voie à grande vitesse en 2013,
- » porter ce chiffre à 6.792 km en 2023,
- » construire 4.707 km de voies conventionnelles supplémentaires d'ici 2023,
- » mettre en opération 2.960 km de voies rapides ainsi que 956 km de voies conventionnelles entre 2023 et 2053,
- » augmenter l'étendue du réseau de métro d'Istanbul de 118 km d'ici 2018, et de 276 km d'ici 2023.

Le projet de tunnel ferroviaire sous le Bosphore, appelé Marmaray, dé-



montre également les ambitions du pays en matière ferroviaire. Celui-ci devrait se terminer en 2013 après de nombreuses années de travaux. Il reliera les parties européenne et asiatique du pays. La construction de ce tunnel long de 76 km est un exploit technique et humain, dont le coût est estimé à près de 3 milliards d'USD. Étant donné les progrès enregistrés en matière d'ouverture du secteur ferroviaire aux investisseurs privés depuis 2002, la Turquie est particulièrement attrayante pour les entreprises belges du secteur.

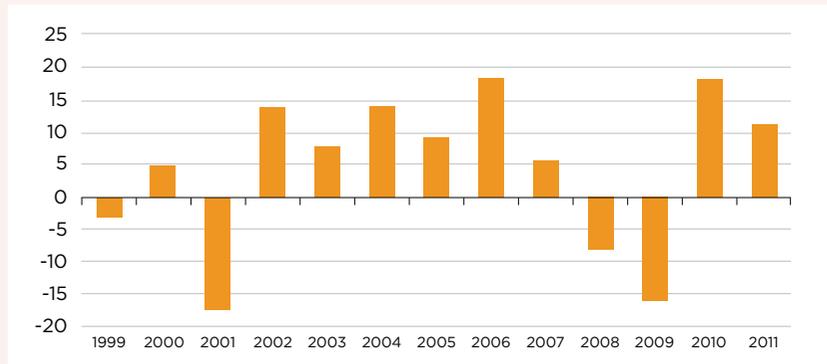
Opportunités pour les entreprises belges

Trains, installation de lignes à grande vitesse, métros, gestion du trafic urbain, parkings, péages autoroutiers, modernisation des aéroports, des ports, des flottes aériennes et maritimes, dragage, logiciels de navigation, renouvellement des infrastructures routières et des camions, construction de terminaux ferroviaires, fluviaux et routiers, offre de services logistiques et de solutions logistiques de classe supérieure, solutions d'intermodalité des transports...



3.4 CONSTRUCTION ET INFRASTRUCTURE

CROISSANCE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, EN %



Source : Banque centrale de Turquie

Le secteur de la construction occupe un rôle crucial dans l'économie turque. Plus de 6 % du produit intérieur brut du pays est en effet généré par cette activité, qui emploie près de 1,5 million de travailleurs. En prenant en compte les effets directs et indirects de la construction sur les autres secteurs, ce sont près de 30 % de l'activité nationale qui sont concernés, et environ 10 % des travailleurs du pays.

Après avoir connu une croissance rapide durant les années 80, le secteur a connu un ralentissement marqué entre 1993 et 2001. La croissance est toutefois revenue à partir de 2002 grâce entre autres aux mesures adoptées par les autorités pour faire face aux crises de 1999 et 2001. Porté par une stabilité économique renforcée, une baisse des taux de change et des taux d'intérêt, ainsi que par des conditions de crédit à long terme avantageuses, le secteur a connu une croissance rapide atteignant les 18,5 % en 2006. Il a néanmoins souffert de la crise économique, enregistrant une décroissance de 16,1 % entre 2008 et 2009.

Depuis 2010, la croissance du secteur est soutenue, et le pays s'est classé deuxième derrière la Chine en termes du nombre de projets de construction internationaux réalisés. Les analystes s'attendent à ce que la croissance reste considérablement supérieure à celle des pays développés dans les années à venir. Selon les experts de Business Monitor International, le secteur devrait croître de 6,5 % en 2012. C'est principalement dans le domaine des infrastructures que le pays offre les perspectives les plus importantes. Le domaine de la construction résidentielle devrait quant à lui connaître une croissance plus modeste, à l'exception de la ville d'Istanbul qui concentre de nombreux projets d'envergure. Afin de simplifier l'analyse de ce secteur, nous proposons de le traiter en deux volets, l'un relatif aux infrastructures et l'autre concernant le secteur de la construction proprement dite.

Infrastructures

Tant en matière d'infrastructures de transport qu'en ce qui concerne les

autres types de travaux, plusieurs chantiers devraient être entamés par les autorités dans un futur proche.

En matière énergétique, de nombreux travaux vont être nécessaires afin de faire face à l'augmentation de la demande énergétique. La croissance démographique, le faible niveau de consommation actuel et l'augmentation de la demande sont autant de facteurs qui ont contraint le pays à moderniser ses installations et à procéder à de nouveaux investissements. Ce segment devrait connaître une croissance moyenne annuelle de près de 9 % entre 2011 et 2016.

Les infrastructures de transport vont faire l'objet d'investissements considérables. Le secteur du rail devrait s'adjuger une partie considérable des dépenses réalisées. Celui-ci enregistrera une croissance considérable suite à la création de près de 7.000 km de voies rapide et au projet Marmaray. La réalisation de l'autoroute reliant Izmit à Izmir devrait également offrir de nombreuses opportunités dans le secteur.

Du fait de sa présence au croisement de l'Europe et de l'Asie, et de sa proximité avec le Moyen-Orient, le pays est une importante zone de transit énergétique. Ces projets revêtent également une dimension géostratégique puisqu'ils visent à assurer l'approvisionnement du pays en énergie. L'Union européenne (avec son projet de gazoduc Nabucco) et les partenaires du projet South Stream, Russie en tête, se font en effet concurrence. Le pays est au centre d'enjeux de la plus haute importance : bien que le projet européen soit en dif-



ficulté depuis que BP privilégie une autre route pour transporter le gaz du gisement de Shaz Denis, de nombreuses opportunités sont présentes dans le secteur du transport énergétique en Turquie. Si le projet Nabucco se concrétise, les travaux devraient démarrer en 2013 et se poursuivre jusqu'en 2017. Ils devraient coûter plus de 8 milliards d'EUR.

Les infrastructures de télécommunication doivent également être modernisées. En effet, le taux de pénétration du haut débit reste actuellement insuffisant et les dernières technologies ne sont pas suffisamment développées dans le pays. Enfin, les infrastructures de soins de santé et d'éducation devront également être optimisées pour faire face à la croissance démographique.

Construction

À l'exception du secteur touristique, le secteur de la construction devrait connaître une croissance mitigée dans

les années à venir. Selon les analystes de Business Monitor International, le secteur ne devrait croître que de 3,1 % annuellement entre 2011 et 2016.

La situation est toutefois radicalement différente à Istanbul, où plusieurs projets d'envergure ont été annoncés récemment ou devraient l'être dans les années à venir. Ceux-ci concernent à la fois la modernisation de l'infrastructure de la ville (traitement des eaux usées et des déchets, transports en commun...) ainsi que la construction de complexes immobiliers et de centres commerciaux. Le dynamisme de la ville lui a d'ailleurs valu la première place du rapport « Emerging Trends in Real Estate 2011 » de PricewaterhouseCoopers (ex æquo avec Munich) en termes de performance de son marché. Istanbul y atteint également la première place quant aux possibilités d'investissements immobiliers.

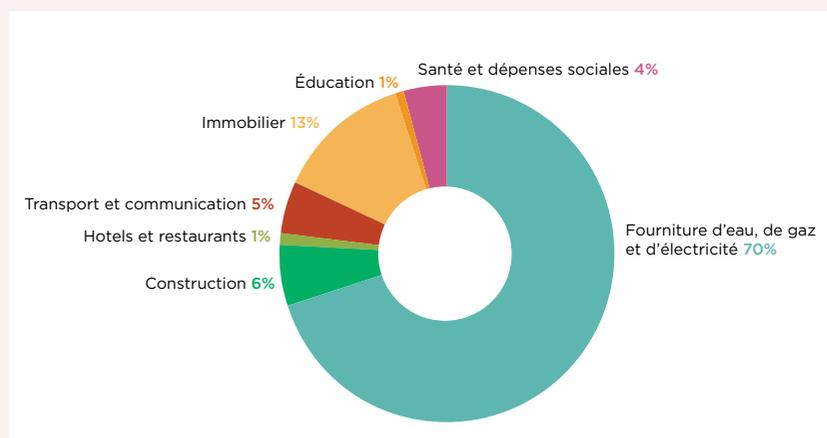
La Turquie est un acteur clé dans le secteur des matériaux de construction à faible valeur ajoutée. La production

d'acier du pays a atteint 34,1 millions de tonnes en 2011, et près de 35.000 personnes sont employées dans ce secteur. Les 67 usines cimentières du pays ont mis sur le marché 62,7 millions de tonnes de ciment, faisant de la Turquie le premier exportateur au monde en 2010 et fournissant du travail à près de 15.000 Turcs. Le pays est également un acteur incontournable en ce qui concerne le marbre (33 % des réserves mondiales s'y trouvent) et de la céramique (et plus particulièrement de la céramique à usage sanitaire, pour laquelle la Turquie est le premier producteur d'Europe). Enfin, l'industrie verrière est l'une des plus importantes du pays, et est également particulièrement active à l'exportation, soit 124 millions d'USD en 2011. Considérées dans leur ensemble, les exportations de matériaux de construction turcs se sont élevées à 19,7 milliards d'USD en 2011.

Opportunités pour les entreprises belges

Immobilier résidentiel, social et touristique, bureaux, infrastructures énergétiques, ports et voies navigables, infrastructures de soins et d'éducation, architecture, ingénierie civile, design, domotique, création de ponts et de tunnels, machines de production, infrastructures de transport, gestion de projets, matériaux de construction...

RÉPARTITION DES FLUX D'IDE DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES EN TURQUIE EN 2011, EN %



Source : European International Contractors

« In no other country with the same per capita income is it possible to find a construction sector that is as competitive as the Turkish construction sector »

Strategic Plan for the Construction Industry, 2004





RÉUSSITES RÉCENTES



CARMEUSE

SECTEUR : EXTRACTION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Fondé en 1860 à Liège, Carmeuse est aujourd'hui leader dans la production de toutes les formes de calcaire et de ses dérivés, dont la chaux vive (oxyde de calcium), la chaux hydratée (hydroxyde de calcium) et la dolomie (carbonate de calcium et de magnésium). Le réseau global de Carmeuse lui permet de servir des clients dans le monde entier, en livrant des produits en vrac, sur palettes, en sacs ou en conteneur, et ce par route, par rail et par eau. La préoccupation qualitative de la société est reflétée dans les certifications de qualité ISO 9000 de la plupart de ses sites de production. En 2002, ils ont été le premier groupe carrier à obtenir la certification ISO 14000 en Belgique.

C'est en 1992 que le groupe s'est rapproché de Öztüre, une entreprise active dans la production de chaux en Turquie. Ce partenariat a été étendu en 2007, lorsque Carmeuse a augmenté sa participation dans le groupe Öztüre en rachetant une partie de Kimtas Lime, une des entités du groupe.

Par le biais de Kimtas, Carmeuse est présent à Izmir (siège de l'entreprise), ainsi qu'à Istanbul, Ankara et Trabzon sous la forme de bureaux régionaux. Les unités de production sont quant à elles principalement localisées à

l'ouest du pays, à Pinarhisar, Bergama, Soma, Torbali, Muğla, Isparta, Bartin et Kirşehir.

www.carmeuse.com



« La production de chaux est une activité très locale. Je ne considère pas Carmeuse comme une multinationale, mais comme un réseau de PME. Il n'y a pas de Belges dans notre management aux Etats-Unis ou en Turquie. Que des locaux. »

*Rodolphe Collinet,
administrateur délégué de
Carmeuse*



EXTENSA

SECTEUR : IMMOBILIER

Créée en 1910, et actuellement membre du groupe Ackermans & van Haaren (Euronext, Bruxelles), Extensa est un développeur immobilier actif en Belgique et à l'international. Les projets menés actuellement par l'entreprise portent sur le développement de plus grands espaces résidentiels urbains et suburbains, sur la création d'espaces mixtes dans le cadre de l'élargissement du tissu urbain et sur la régénération urbaine. Pour certains d'entre eux, le groupe Extensa s'est associé soit à d'autres promoteurs immobiliers, soit aux pouvoirs publics locaux.

À ce jour, le groupe Extensa est représenté dans plusieurs pays : Belgique, Luxembourg, Roumanie, Slovaquie et Turquie. Le groupe Extensa y possède et gère un portefeuille d'espaces de bureaux, de bâtiments industriels et d'immeubles logistiques. Associé à celui de Leasinvest RE, un fonds d'investissement immobilier coté à la bourse Euronext, l'actif immobilier représente au total plus de 500 millions d'euros.

Le dernier projet de l'antenne turque du groupe a eu pour objectif de construire deux buildings d'appartements dans le quartier de Bomonti, dans le centre-ville d'Istanbul. Extensa a ainsi conçu

« Bomonti Apartman », un bâtiment de 92 unités réparties sur 6 étages. Dans une grande ville comme Istanbul, il est réconfortant de créer des quartiers à échelle humaine, intégrés dans la texture urbaine existante. Dans la même région, Extensa développe également un projet concernant 138 studios dans un bâtiment de 17 étages.

www.extensa.be



« The past ten years, the demand for modern residential living units in Istanbul has exceeded all expectations. People choose to live in the city center again. This is the best way for them to avoid traffic problems and to enjoy the range of services and entertainment offered by city life. For this reason, when we started prospecting the market, we immediately focused on downtown areas such as Bomonti. »

Laurent Calonne, Country Manager chez Extensa pour la Turquie





DECEUNINCK

SECTEUR : CONSTRUCTION

Deceuninck est un groupe intégré de taille mondiale, spécialisé dans le 'compoundage', la fabrication d'outils, la conception, le développement, l'extrusion, la finition, le recyclage et le moulage par injection de systèmes de fenêtres, de profilés et de joints en PVC, ainsi que d'applications en composite pour la construction. La société est active dans plus de 75 pays, compte 35 filiales (de production ou de vente) et emploie 2.940 personnes dans le monde entier, dont 680 en Belgique.

Le groupe est actif en Turquie depuis l'an 2000 et y dispose de deux sites de production, à Izmir et à Sarimese. Le site d'Izmir (57.000 m²) est capable d'assurer la production de 50.000 tonnes de profilé par an. Le site d'extrusion de Sarimese est quant à lui opérationnel depuis début 2008.

Sous les marques respectives Ege Pen Deceuninck (issue du rachat de Ege Profil A.Ş par le groupe) et Winsa, les deux filiales turques du groupe sont spécialisées dans le 'compoundage', l'extrusion et le filimage de systèmes de menuiseries et de profilés de construction en PVC ainsi que l'extrusion de joints pour la construction. Le groupe emploie

600 personnes en Turquie. Dès 2007, la Turquie s'est hissée à la première place des débouchés du groupe avec un chiffre d'affaires de 113 millions d'euros, tandis que Deceuninck occupe depuis 2004 une position de leader sur le marché turc.

www.deceuninck.com



UNIT INTERNATIONAL

SECTEUR : ÉNERGIE

Unit a été créée en 1974 à Bruxelles. D'abord compagnie de négoce, l'entreprise s'est transformée, grâce à l'implémentation de systèmes de pointe, en un groupe énergétique diversifié. Aujourd'hui, ses opérations s'étendent du Moyen-Orient à l'Europe. UNIT dispose maintenant de plus de 30 ans d'expérience dans les secteurs de l'énergie en Turquie, en Europe de l'Est, et au Moyen-Orient.

Le groupe a toutefois diversifié son activité, notamment dans le secteur du tourisme. UNIT possède en effet trois hôtels situés à Kemer-Antalya, ainsi que le prestigieux hôtel « Les Ottomans » à Istanbul, sur le Bosphore. UNIT a également étendu son activité au secteur minier, en obtenant en un très court laps de temps plusieurs permis d'exploitation. L'entreprise a récemment renforcé sa présence sur le marché immobilier d'Istanbul. 14.000 m² de terrain ont été acquis par le groupe à Istanbul au cœur du nouveau centre de la finance.

Les capacités de génération électrique du groupe installées en Turquie s'élèvent à près de 12.000.000 MWh/an et sont répartie sur ses quatre sites : Marmara Ereglisi, Kocaeli Dilovasi, Sinop Boyabat, et Erzincan. Au regard de la croissance rapide de la

demande énergétique en Turquie, le potentiel de développement pour le groupe est particulièrement élevé.

www.unit.com.tr





3E

SECTEUR : CLEANTECH

3E est une entreprise de consultance et de logiciels indépendante et globalisée. Son activité est centrée sur l'amélioration des performances des installations générant de l'énergie renouvelable, tout en optimisant la consommation. L'entreprise dispose de 15 ans d'expérience dans ce domaine, et est présente dans plus de 30 pays en Europe, en Afrique et en Asie. Ses solutions sont utiles tant aux investisseurs qu'aux développeurs de projets et de produits, aux opérateurs système ou aux autorités publiques.

L'expertise de 3E couvre les domaines éolien et solaire, la gestion de réseaux électriques et du marché de l'énergie, ainsi que des bâtiments et des sites de génération. Son siège social est situé à Bruxelles. L'entreprise est également présente à Ghent, Toulouse, Beijing, Istanbul et au Cap.

L'aventure de 3E en Turquie remonte à 2008, date à laquelle elle a ouvert un bureau de liaison à Istanbul. Le pays est d'une grande importance pour le groupe, comme en témoigne l'accord d'association qu'il a signé avec Deloitte et ELG Group Consultancy, accord qui vise à fournir une assistance de pointe lors de toutes les étapes des projets environnemen-

taux. Le potentiel éolien de la Turquie est au centre de l'activité de l'entreprise en Turquie.

La stratégie d'internationalisation de 3E lui a valu également de recevoir le 27 mars 2012 un Brussels Mercurius Award (prix qui récompense les entreprises bruxelloises les plus dynamiques et performantes sur les marchés étrangers). La bonne santé du secteur des énergies renouvelable en Turquie est un des facteurs qui lui ont permis d'obtenir cette distinction.

www.3e.eu



SOUDAL

SECTEUR : CONSTRUCTION

Soudal est une entreprise familiale belge qui, après 45 ans d'existence, est toujours dirigée par son fondateur Vic Swerts. Le petit producteur régional de silicone est rapidement devenu un exportateur mondial de produits chimiques spécialisés tels que les colles, les mastics, les mousses PU, les produits d'étanchéité et les sprays techniques, et ce tant pour le professionnel que pour le particulier.

Présent dans 32 pays, le groupe Soudal employait 1.326 personnes en 2010, avec un chiffre d'affaires d'environ 355 millions d'euros. Les produits Soudal sont commercialisés dans plus de 110 pays et comprennent des marques internationales réputées dans le secteur de la construction telles que Fix ALL®, Silirub®, Soudafoam® et Soudaseal.

Le 25 novembre 2011, Soudal NV a réalisé l'acquisition de toutes les activités de production et de vente concernant les mastics, les colles et les mousses PU du Groupe turc Isik. Soudal assumera la pleine responsabilité de tous les aspects des activités du Groupe Isik relatifs aux colles, aux mastics et aux mousses PU, ainsi que la vente et le marketing, la production, la logistique, la communication et les finances.

www.soudal.be



« Le domaine de la construction en Turquie est l'un des plus importants et des plus dynamiques au monde. Le marché national, avec sa population jeune et en plein développement, offre de nombreuses opportunités. Sans oublier l'excellent tremplin vers les régions voisines que représente la Turquie. En mettant un accent fort sur le développement de produits et l'innovation, Soudal est idéalement placé pour continuer à développer sa position. »

Communiqué de presse Soudal, novembre 2011





ÉTIQUETTE



COMMUNICATION ET RELATIONS

- Les réunions commencent le plus souvent par une poignée de main ferme. Montrez de la confiance en vous lors de ce premier entretien, et maintenez le contact visuel avec votre interlocuteur.
- Il est essentiel d'avoir des contacts locaux en Turquie si l'on souhaite y faire des affaires fructueuses. Les relations personnelles sont également très utiles, et disposer d'un réseau relationnel sur place peut faire gagner un temps considérable.
- Les relations commerciales sont souvent personnelles, et de nombreuses entreprises sont encore détenues par des actionnaires familiaux. Ceux-ci recherchent des relations de long terme basées sur la confiance mutuelle.
- Il est judicieux de s'adresser à une personne par son titre suivi de son nom de famille. Le nom de famille suit typiquement le prénom et se compose la plupart du temps d'un seul mot.

RÉUNIONS

- Fixez vos rendez-vous longtemps à l'avance. Vos partenaires turcs apprécieront particulièrement l'envoi de certains documents de présentation de votre entreprise avant une réunion.
- Pensez à confirmer vos rendez-vous par téléphone deux semaines avant la date.
- Vous êtes supposé être ponctuel, mais vos homologues turcs peuvent avoir du retard aux rendez-vous. Ne vous en formalisez donc pas outre mesure.
- Il se peut que les négociations connaissent des débuts assez lents, et que de nombreuses discussions sans rapport avec l'ordre du jour occupent vos interlocuteurs. Prenez patience, car interrompre ces discussions est considéré comme de l'impolitesse.



NÉGOCIATIONS

- Offrir des cadeaux sera apprécié. Ceux-ci sont généralement remis en fin de réunion, lorsque l'affaire est conclue. Un cadeau relatif à la Belgique ou à votre région d'origine sera le plus adéquat. Il est fréquent qu'un cadeau ne soit pas ouvert en présence de la personne l'ayant offert.
- La Turquie étant un pays majoritairement musulman, évitez d'offrir des cadeaux d'affaires qui offenseraient les croyances musulmanes (évitiez surtout l'alcool).
- De manière générale, la première réunion est une prise de connaissance avec votre homologue turc, et il n'est pas rare que les réelles négociations doivent attendre la seconde réunion.
- Les négociateurs turcs proposent souvent une solution extrême dans le but d'atteindre un compromis à travers une négociation. Avant de faire des concessions, assurez-vous d'en obtenir également de vos partenaires turcs.
- Poser des échéances et tenter de mettre sous pression est rarement efficace en Turquie.

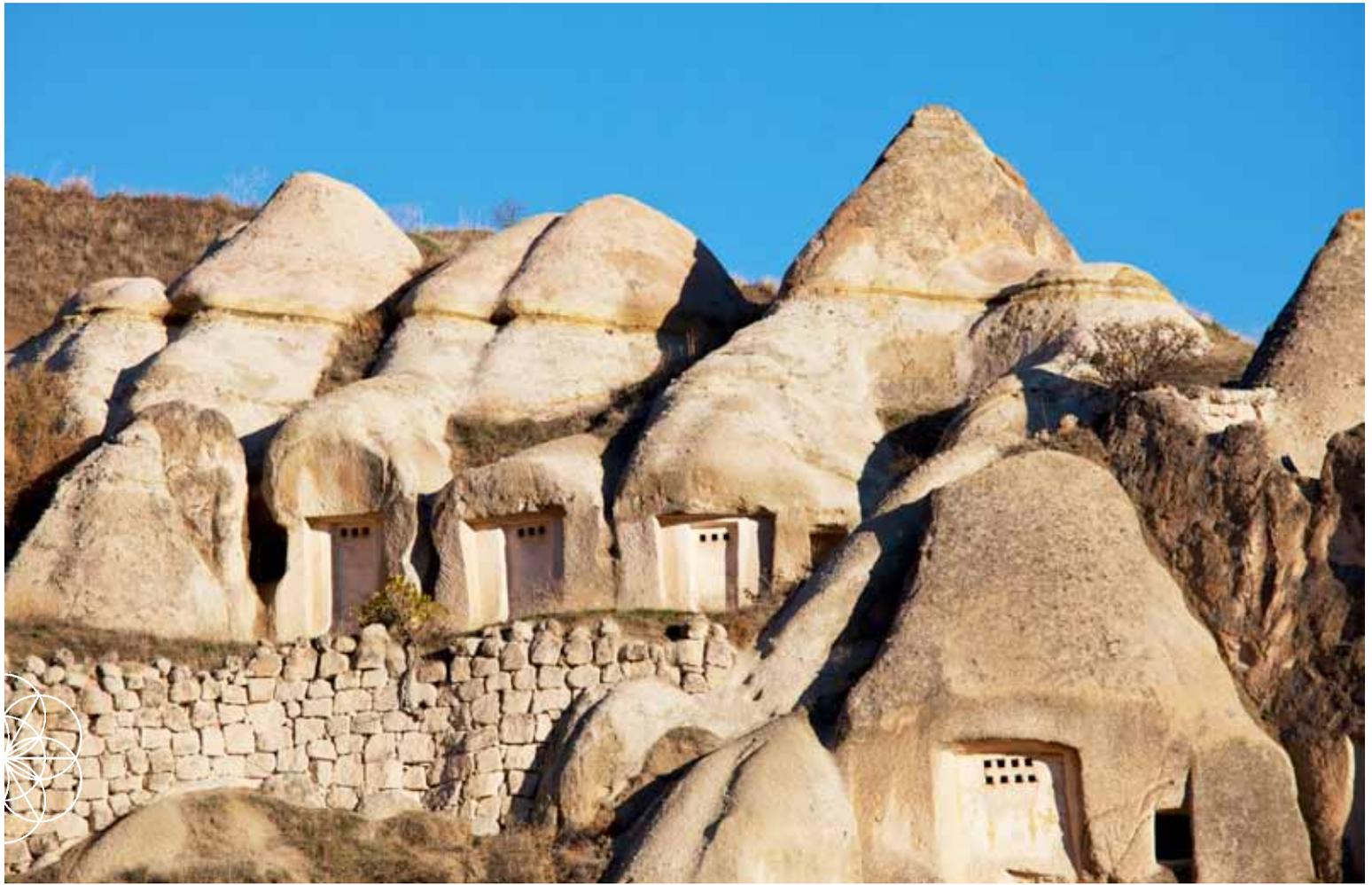
CARTES DE VISITE

- L'échange de cartes de visite ne donne pas lieu à un rituel particulier. Présentez votre carte de visite à deux mains, et soyez respectueux envers celle de votre partenaire.
- Il se peut que votre interlocuteur attende d'en savoir plus sur votre fiabilité avant de vous donner sa carte de visite.
- Prévoyez des cartes recto-verso en anglais et en turc. Présentez le côté turc à votre interlocuteur. La maîtrise de l'anglais est bonne en Turquie, mais vos interlocuteurs seront sans aucun doute favorablement impressionnés par une carte de visite en turc.

DIVERS

- Le peuple turc est fier de sa culture, de son histoire, et de son origine. Ces sujets de discussion seront les bienvenus.
- Des thèmes tels que le climat, l'art, la nourriture, le sport et votre expérience de touriste en Turquie vous assureront de longues conversations.
- Évitez néanmoins d'aborder l'histoire politique du pays, la question kurde, Chypre et l'adhésion du pays à l'Union européenne.





ADRESSES UTILES



6.1 EN BELGIQUE

AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (A.W.E.X.)

Place Saintelette, 2
1080 Bruxelles

☎ +32 2 421 82 11

☎ +32 2 421 87 87

mail@awex.be

www.awex.be

BRUXELLES INVEST & EXPORT

Avenue Louise, 500, boîte 4
1050 Bruxelles

☎ +32 2 800 40 00

☎ +32 2 800 40 01

infos@brussels-export.irisnet.be

www.brussels-export.be

FLANDERS INVESTMENT & TRADE (F.I.T.)

Rue Gaucheret, 90
1030 Bruxelles

☎ +32 2 504 87 11

☎ +32 2 504 88 99

info@fitagency.be

www.flandersinvestmentandtrade.be

AMBASSADE DE TURQUIE AUPRÈS DU ROYAUME DE BELGIQUE

Ambassadeur : Ismail Hakki MUSA

Consul général : Mehmet POROY

Rue Montoyer, 4

1000 Bruxelles

☎ +32 2 513 40 95 / +32 2 506 11 67

(ligne du conseiller à l'économie)

☎ +32 2 514 07 48

embassy.brussels@mfa.gov.tr

www.turkey.be

CONSULAT DE TURQUIE À ANVERS

Sorbenlaan, 16

2610 Wilrijk

☎ +32 3 820 71 00

☎ +32 3 830 05 63

consulate.antwerp@mfa.gov.tr

www.anvers.bk.mfa.gov.tr

TÜSIAD BRUSSELS TURKISH INDUSTRY & BUSINESS ASSOCIATION REPRESENTATION TO THE EU AND UNICE

Rue des Gaulois, 13
1040 Bruxelles

☎ +32 2 736 40 47

☎ +32 2 736 39 93

bxloffice@tusiad.org

www.tusiad.org

DÉLÉGATION DE TURQUIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

Av. des arts, 36-38

1040 Bruxelles

☎ +32 2 289 62 40

☎ +32 2 511 04 50

tr-delegation.eu@mfa.gov.tr

<http://avbir.dt.mfa.gov.tr>

DÉLÉGATION PERMANENTE DE TURQUIE AU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN)

Bd Léopold III

1110 Bruxelles

☎ +32 2 707 68 01 / +32 2 707 68 05

☎ +32 2 707 68 33

tr-delegation.nato@mfa.gov.tr



6.2 EN TURQUIE

AMBASSADE DU ROYAUME DE BELGIQUE EN TURQUIE

Ambassadeur : Pol De Witte
Mahatma Gandhi Caddesi, 55
06700 Gaziosmanpasa Ankara
☎ +90 312 405 61 66 /
+90 532 684 43 48 /
+90 532 615 92 29
Ankara@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/ankarafr

CONSULAT GÉNÉRAL À ISTANBUL

Consul général : Henri Vanthiegem
Siraselviler Caddesi, 39
80060 Taksim Istanbul
☎ +90 212 243 20 68 /
+90 212 243 33 01 /
+90 212 243 33 00 /
+90 532 473 58 00
☎ +90 212 252 47 46
Istanbul@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/istanbulfr

CONSULAT HONORAIRE À ADANA

Consul honoraire :
Hassan Selami Pakyürek
Pakyurek AS, Karatas yolu 3.km N° 425/A
TR — 01324 Adana
☎ +90 322 311 06 08 /
+90 532 385 31 80
☎ +90 322 311 04 97
selamipakyurek@pakyurek.com

CONSULAT HONORAIRE À ANTALYA

Consul honoraire : Ece Tonbul Kilit
Paloma Hotels Head Office - Yenigol
Mahallesi Serik Caddesi No: 64/2
TR — 07170 Antalya
☎ +90 242 244 68 53
☎ +90 242 341 44 11
belgium@antnet.net.tr

CONSULAT HONORAIRE À IZMIR

Consul honoraire : Neziy Öztüre
Gazaiosmanpasa Bulvari Bati Is
Merhezi No10/1 K:6 D:607 Alsancak
35210 Izmir
☎ +90 232 463 47 69
☎ +90 232 464 53 63
nezihozture@ozture.com

AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENT ÉTRANGERS EN TURQUIE

Attaché économique et commercial :
M. Frank MURARI
c/o Consulat Général de Belgique
Siraselviler Caddesi 39
34433 Taksim — Istanbul
☎ +90 212 293 93 50 /
+90 212 293 93 53
☎ +90 212 243 50 74
info@awex-istanbul.com

BRUXELLES INVEST & EXPORT EN TURQUIE

Attaché économique et commercial :
M. Sabih AKAY
Représentation de la Région de
Bruxelles- Capitale
Inönü Caddesi n° 33
Bosfor Apt. Daire 7
Gümüssuyu - Taksim
80090 Istanbul
☎ +90 212 249 27 99 /
+90 212 249 28 26 /
+90 533 447 96 01
☎ +90 212 244 10 45
reg.bxl.s.akay@its.com.tr

FLANDERS INVESTMENT AND TRADE EN TURQUIE

Attaché économique et commercial :
M. Raphaël PAUWELS
c/o Consulate General of Belgium
Siraselviler Caddesi 39
34433 Taksim — Istanbul
☎ +90 212 293 99 17
☎ +90 212 293 99 27
istanbul@fitagency.com

CHAMBRE DE COMMERCE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN TURQUIE

Président : M. Aykut Eken
Cumhuriyet Cad. 175/A
34433 Harbiye - Istanbul
☎ +90 212 293 74 46
☎ +90 212 293 74 46
info@turc-belge.org
www.turc-belge.org

CHAMBRE DE COMMERCE D'ISTANBUL

Resadiye Cad.
34112 Eminönü, Istanbul
☎ +90 212 455 60 00
☎ +90 212 513 15 65 /
+90 212 520 16 56
ito@ito.org.tr
www.ito.org.tr

CHAMBRE DE COMMERCE D'ANKARA

Söğütözü Mah. 2180 Caddesi No.: 5/A
06530 Çankaya, Ankara
☎ +90 312 285 79 51
☎ +90 (0) 312 286 09 84
info@atonet.org.tr
www.atonet.org.tr





CHAMBRE DE COMMERCE D'IZMIR

Ataturk Cad. No.: 126
35210 Pasaport, Izmir
☎ +90 232 498 42 00
☎ +90 232 498 46 98
info@izto.org.tr
www.izto.org.tr

CHAMBRE D'INDUSTRIE D'ISTANBUL

Meşrutiyet Cad. No.: 62
34430 Tepebaşı, Istanbul
☎ +90 212 252 29 00
☎ +90 212 249 50 84
info@iso.org.tr
www.iso.org.tr

CHAMBRE D'INDUSTRIE D'ANKARA

Atatürk Bulvarı, No.: 193
Kavaklıdere, Ankara
☎ +90 312 417 12 00
☎ +90 312 417 52 05
gensek@aso.org.tr
www.aso.org.tr

AEGEAN REGION CHAMBER OF INDUSTRY

Cumhuriyet Bulvarı, No.: 63
Izmir
☎ +90 232 455 29 00
☎ +90 232 483 99 37
info@ebso.org.tr
www.ebso.org.tr

YASED — FOREIGN INVESTORS ASSOCIATION

Barbaros Bulvarı, Morbasan Sok.
Koza Is Merkezi, B.Blok Kat: 3
34349 Balmumcu, Besiktas, Istanbul
☎ +90 212 272 50 94/95
☎ +90 212 274 66 64
info@yased.org.tr
www.yased.org.tr

DEİK — FOREIGN ECONOMIC RELATIONS BOARD

TOBB Plaza – Harman Sok. 10
34394 Esentepe – Şişli - Istanbul
☎ +90 212 339 50 00
☎ +90 212 270 30 92
info@deik.org.tr
www.deik.org.tr

TÜSIAD — TURKISH INDUSTRY & BUSINESS ASSOCIATION

Mesrutiyet Cad. No.: 46
34420 Tepebaşı, Istanbul
☎ +90 212 249 19 29
☎ +90 212 249 13 50
tusiad@tusiad.org
www.tusiad.org

DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN TURQUIE

Uğur Mumcu Cad. No:88, Kat: 4,
Gaziosmanpaşa
06700 Ankara
☎ +90 312 459 87 00
☎ +90 312 446 67 37
delegation-turkey@eeas.europa.eu
www.avrupa.info.tr

BANQUE MONDIALE EN TURQUIE

Sogutozu Cad. No: 43
TOBB-ETU Yerleskesi 2.
06560 Sogutozu – Ankara
☎ +90 312 292 55 66
elvan.unal@tepav.org.tr
www.worldbank.org.tr



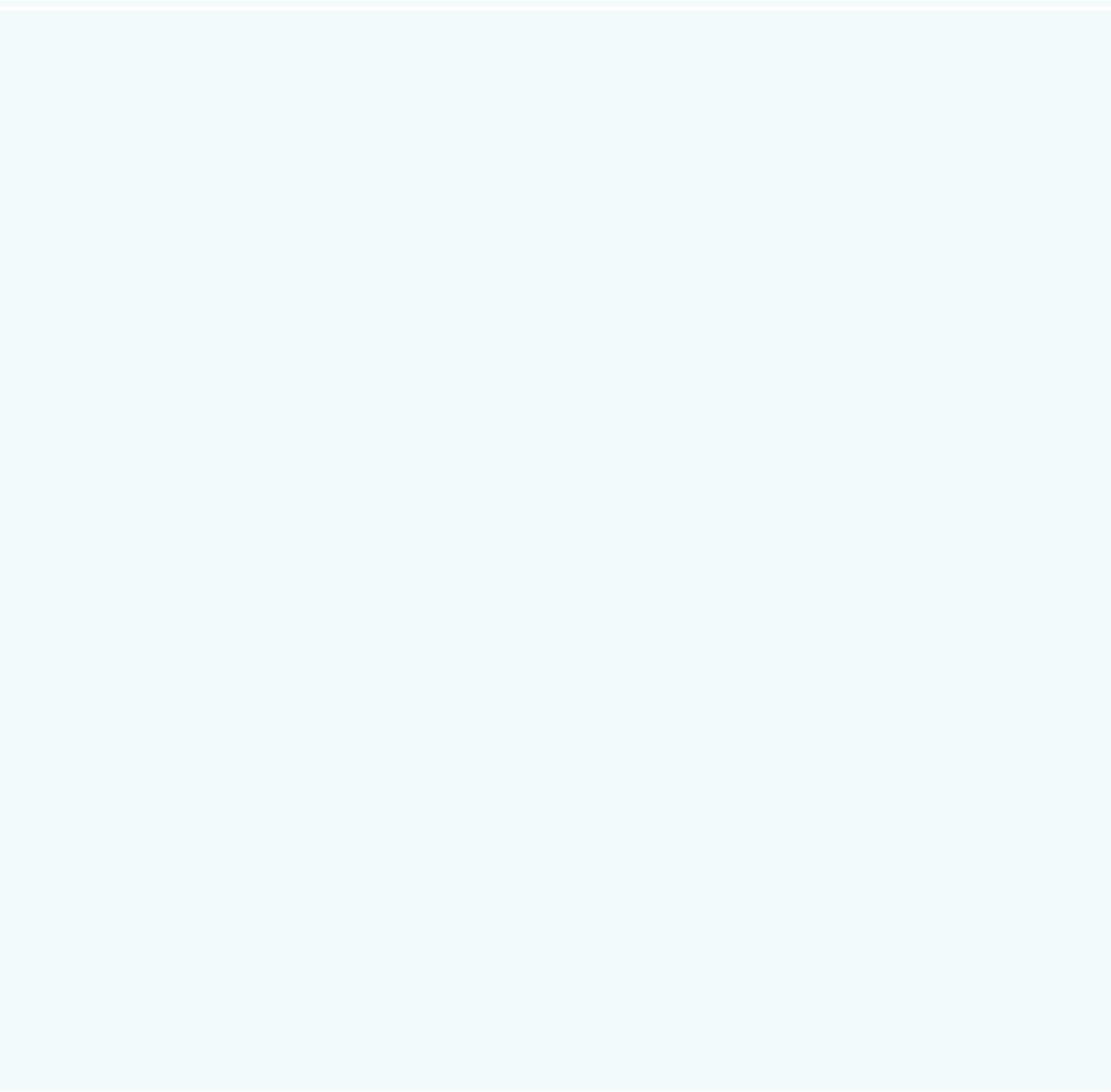
6.3 SITES À CONSULTER

- » Ministère des Finances
www.maliye.gov.tr
- » Ministère du Travail et de la Sécurité sociale
www.calisma.gov.tr
- » Ministère de l'Énergie
www.enerji.gov.tr
- » Ministère de l'Environnement
www.cevre.gov.tr
- » Ministère des Affaires étrangères
www.mfa.gov.tr
- » Ministère de la Santé
www.saglik.gov.tr
- » Ministère des Transports et de la Communication
www.ubak.gov.tr
- » Ministère de la Justice
www.adalet.gov.tr
- » Ministère de l'Agriculture
www.tarim.gov.tr
- » Ministère du Tourisme
www.turizm.gov.tr
- » Ministère de la Culture
www.kultur.gov.tr
- » Ministère des Forêts
www.orman.gov.tr
- » Ministère de l'Éducation nationale
www.meb.gov.tr
- » Sous-Secrétariat d'État au Trésor
www.hazine.gov.tr
- » Sous-Secrétariat d'État au Commerce extérieur
www.dtm.gov.tr
- » Sous-Secrétariat d'État aux Douanes
www.gumruk.gov.tr
- » Administration de la Privatisation
www.oib.gov.tr
- » Sous-Secrétariat d'État au Plan
www.dpt.gov.tr
- » Banque Centrale
www.tcmb.gov.tr
- » Conseil de la Régulation bancaire
www.bddk.org.tr
- » Union des Banques de Turquie
www.tbb.org.tr





SOURCES



Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers
www.awex.be

Brussels Invest & Export
www.brussel-export.be

Flanders Investment and Trade
www.flanderstrade.be

S.P.F. Affaires Étrangères
www.diplomatie.be/ankarafr

Investment Support and Promotion Agency of Turkey
www.invest.gov.tr

Ministère turc des Finances
www.maliye.gov.tr

Ministère turc de l'Énergie
www.enerji.gov.tr

Ministère turc des Affaires étrangères
www.mfa.gov.tr

Ministère turc des Transports et de la Communication
www.ubak.gov.tr

Ministère turc de l'Environnement
www.cevre.gov.tr

Ministère turc de l'Agriculture
www.tarim.gov.tr

Banque Centrale turque
www.tcmb.gov.tr

Institut national des statistiques de Turquie
www.turkstat.gov.tr

Central Intelligence Agency
www.cia.gov

Viewswire
www.viewswire.com

Forum Économique Mondial
www.weforum.org

Fonds Monétaire International
www.imf.org

Banque Mondiale
www.worldbank.org

Organisation de Coopération et de Développement Économique
www.oecd.org

Eurostat
epp.eurostat.ec.europa.eu

NL EVD Internationaal
www.agentschapnl.nl

Services économiques britanniques
www.uktradeinvest.gov.uk

Services économiques suisses
www.osec.ch

Office National Du Dueroire
www.ondd.be

New Zealand Trade and Enterprise
www.nzte.govt.nz

Services commerciaux américains
www.buyusa.gov

Australian Trade Commission
www.austrade.gov.au

Kwintessential
www.kwintessential.co.uk

Market Access Database
www.doingbusiness.org

Organisation Mondiale du Commerce
www.wto.org







» **Agence pour le Commerce extérieur**

3, rue Montoyer
1000 Bruxelles
☎ + 32 2 206 35 11
www.abh-ace.be

» **Agence wallonne à l'Exportation
et aux Investissements étrangers**

2, Place Saintelette
1000 Bruxelles
☎ + 32 2 421 82 11
www.awex.be

» **Bruxelles Invest & Export**

500, avenue Louise, boîte 4
1050 Bruxelles
☎ + 32 2 800 40 00
www.bruxelles-export.be

» **Flanders Investment and Trade**

90, rue Gaucheret
1030 Bruxelles
☎ + 32 2 504 87 11
www.flandersinvestmentandtrade.be

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise et à jour, ni l'Agence pour le Commerce extérieur, ni ses partenaires (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment and Trade) ne peuvent être tenus responsables d'erreurs, d'omissions et de déclaration mensongère. Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette étude, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

DATE DE PUBLICATION : JUILLET 2012

ÉDITEUR RESPONSABLE : FABIENNE L'HOOST

AUTEUR : FRANÇOIS BRIES

GRAPHISME ET RÉALISATION : CIBLE COMMUNICATION ([WWW.CIBLE.BE](http://www.cible.be))

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ FSC

CETTE ÉTUDE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'AGENCE
POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR : WWW.ABH-ACE.BE